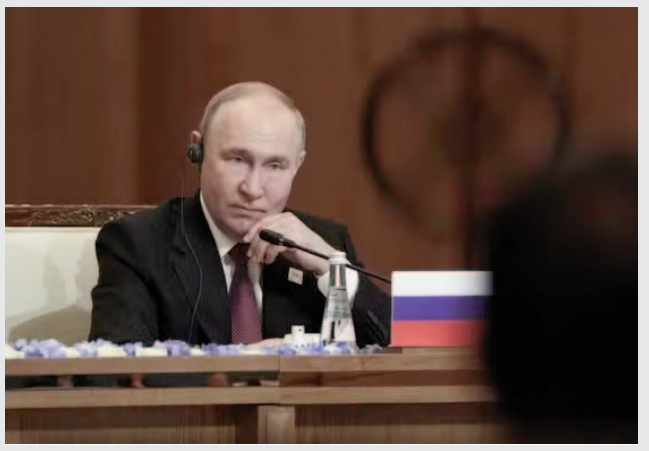


GRAND ENSEIGNEMENT DE L'OPÉRATION EN UKRAINE

LA RUSSIE DESSINE LES CONTOURS D'UN MONDE MULTIPOLAIRE

Page 7

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8121 JEUDI 20 FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

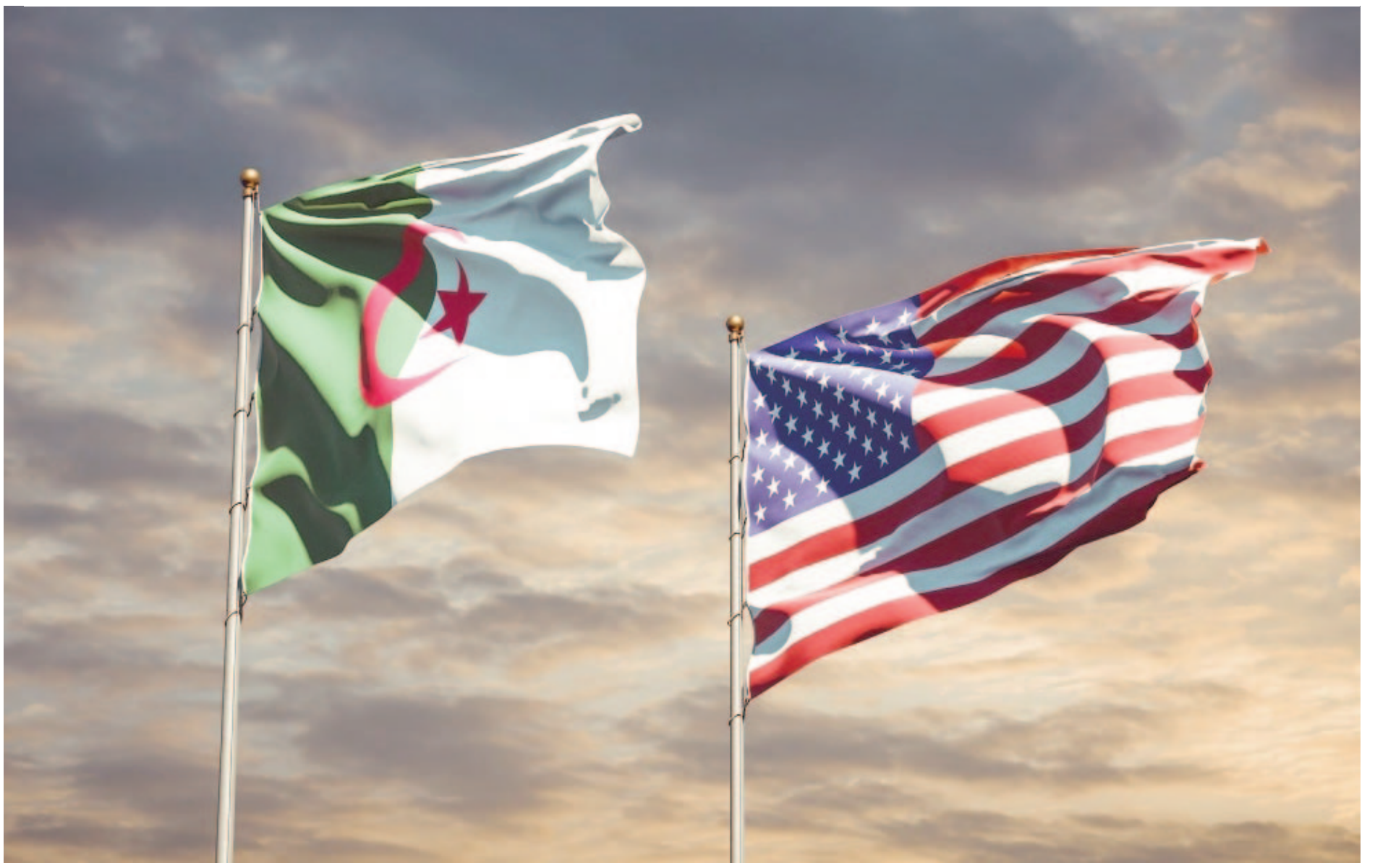
Des dossiers importants à l'ordre du jour

Page 3

COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE RENFORCÉES

L'AXE ALGER-WASHINGTON AU BEAU FIXE

Les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis sont au beau fixe. Le dernier protocole d'accord signé récemment avec le ministère américain de la Défense, par l'intermédiaire de sa branche africaine, Africom, ouvre de nouvelles perspectives de coopération, non seulement dans le domaine militaire et sécuritaire, mais également sur tous les plans. C'est ce qu'a affirmé le chef de mission de l'ambassade d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, qui s'exprimait dans un entretien accordé au magazine britannique Business Focus. Page 3



MESURES PRISES EN FAVEUR DES EXPORTATEURS

Le satisfecit de l'Anexal

Page 4

DIABÈTE ET RAMADHAN

L'impératif d'un avis médical

Page 5

TEBBOUNE FÉLICITE L'HOMME DE LETTRES

Yasmina Khadra enchaîne les distinctions

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE À TIZI OUZOU

Plusieurs projets proposés pour inscription

DANS le cadre du développement de l'infrastructure routière dans la wilaya de Tizi Ouzou, plusieurs projets, actuellement sur plan, sont proposés pour inscription. C'est ce qui ressort du rapport établi dans ce sens par la direction des travaux publics de la wilaya et dont le Jeune Indépendant détient une copie. Ce document fait état du suivi et de la réhabilitation de la RN 24 sur 40 km reliant Mizrana, daïra de Tigzirt, à Aït-Chafaï, daïra d'Azeffoun.

Le document stipule que cette action permettra de valoriser le tourisme balnéaire et de redynamiser l'activité économique et la sécurisation des usagers empruntant cette route. Il est aussi indiqué que l'étude concernant l'évitement de la ville d'Azeffoun, sur une distance de 12 km, est achevée, et ce pour permettre le désengorgement de cette ville balnéaire.

Le rapport mentionne en son 3e point l'étude achevée du projet de réalisation de la voie express sur 60 km devant relier Aïn El-Hammam à Draâ El-Mizan.

Même chose concernant l'aménagement de la RN 12 en 2x2 au niveau de la localité d'Azazga, sur 14 km de son côté est, plus exactement à la limite de la wilaya de Béjaïa de son côté ouest. Cet aménagement routier permettra la valorisation de la wilaya sur le plan économique et touristique. Il est proposé pour inscription la réalisation de la liaison entre Fréha et Azeffoun via Aghribs, par un tronçon de route de 28 km, la réalisation de la liaison Maâtkas et la pénétrante autoroutière par un tronçon routier de 22 km. La réalisation de la route bidirectionnelle devant relier Tikobaïn, chef-lieu de commune de Ouaguenoun, à Zaouia, localité de la commune de Makouda, sur 20 km, fait aussi partie du projet pour inscription.

Pour ce qui est de l'infrastructure de base, les plans théoriques ne manquent pas non plus. Le rapport de la direction des travaux publics mentionne effectivement la proposition pour inscription de plusieurs projets. Il s'agit, entre autres, de la réalisation et de la fourniture d'équipement d'une ligne ferroviaire devant Oued-Aïssi, à Azzazga, la réalisation et la fourniture d'équipement de raccordement de la zone industrielle de Souamaâ par une ligne ferroviaire sur 12 km, la réalisation et la fourniture d'équipement d'un système de transport par câbles devant relier l'hôtel Thala Guilef à la station de ski, ainsi que l'étude de faisabilité de la réalisation d'une ligne de tramway allant de Tadmaït jusqu'à Tamda (Ouaguenoun).

Les infrastructures maritimes de Tigzirt et Azeffoun ne sont pas oubliées par le concepteur des plans susmentionnés. Il faut reconnaître que le contenu de ce rapport semble assez riche en matière de projets d'infrastructures, et nul doute que le citoyen ne peut qu'en être satisfait pour peu que lesdits projets soient réalisés. Car la réalisation de tous ces projets en des temps raisonnables nécessite des montants importants et un grand savoir-faire. Les projets, doit-on souligner, souffrent le plus souvent de délais assez longs, loin de ceux prévus initialement.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

SERVICES PUBLICS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les orientations de Merad

S'inscrivant dans la continuité des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour lequel l'amélioration des services publics demeure parmi les priorités, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a procédé à des nominations stratégiques et tracé les grandes lignes d'une nouvelle dynamique pour la modernisation du secteur. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

La sécurité routière est également parmi les priorités de Merad. Dans ce cadre, conscient de l'importance capitale de la sécurité routière, surtout à l'approche du mois de Ramadan, le ministre a confié à Djamel Younsi, le nouveau délégué national pour la sécurité routière, la mission d›« actualiser et d'enrichir la stratégie nationale de la sécurité routière, en y associant tous les acteurs concernés ». Assurant que cette initiative intervient dans un contexte où la réduction des accidents de la route constitue un enjeu majeur pour la préservation des citoyens et l'amélioration du cadre de vie, lors de la cérémonie d'installation des nouveaux responsables qui s'est déroulée, mardi, au siège du ministère.

Merad a également souligné l'importance d'intensifier les actions de sensibilisation, particulièrement durant le mois sacré du Ramadhan et la période estivale, périodes durant lesquelles l'augmentation des déplacements impose une plus grande vigilance. Affirmant qu'« il s'agit de redoubler d'efforts pour limiter les accidents et préserver la sécurité de tous nos concitoyens ». Il a également appelé à une mobilisation générale des acteurs publics et privés pour soutenir cette dynamique.

Au-delà de la sécurité routière, le ministre a également mis en avant la nécessité de moderniser et d'améliorer les services offerts par les structures administratives locales. Dans une optique de simplification et d'allègement des procédures administratives, l'objectif affiché est de rendre les services publics plus accessibles et efficaces pour les citoyens. Le ministre a ainsi déclaré qu'« il est primordial de définir une nouvelle vision au niveau de chaque structure, afin d'améliorer la performance et de poursuivre les efforts des pouvoirs publics, notamment en matière de renforcement des libertés publiques», Au cœur de cette dynamique de modernisation, le ministre a procédé, mardi, lors d'une cérémonie officielle à plusieurs nominations importantes. Parmi elles, celle de Karim Rekkam, nommé directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques, et Ammar Bouderbala nommé directeur général de la modernisation, des documents et des archives, en présence du responsable national de la sécurité routière, qui renforce également la volonté de l'État de réorganiser ses structures pour mieux répondre aux enjeux actuels. A cette occasion, le ministre a indiqué que « les nouvelles nominations ont pris en compte la promotion interne basée sur l'expérience, tout en confiant aux jeunes cadres ayant prouvé leur compétence des postes de responsabilité, en application des engagements du président de la République ». Insistant sur le fait que cette démarche s'inscrit pleinement dans les engagements du président Tebboune, avec pour principal objectif l'accélération de la prise en charge des dossiers sectoriels et insuffler un renouveau au sein de l'administration publique. Parallèlement aux réformes administratives, Merad a également relevé, lors de cette cérémonie, la nécessité d'accélérer le processus de numérisation des services publics, notamment au niveau des collectivités locales. En étroite coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, le gouvernement entend parachever les différents chantiers ouverts au niveau central, afin de garantir une transition numérique efficiente et moderne de l'administration.

Cette stratégie vise non seulement à optimiser la gestion des dossiers administratifs, mais également à offrir aux citoyens des services plus rapides, transparents et adaptés aux exigences du monde numérique actuel. La numérisation représente ainsi un levier essentiel pour dynamiser l'efficacité de l'action publique et renforcer la confiance des usagers dans leurs institutions.



Les grandes lignes tracées.

Sihem Bounabi

EDUCATION NATIONALE

Saâdaoui recueille les propositions du Satef

LE MINISTRE de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a reçu, hier, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), lors d'une réunion ayant porté sur des points précis du statut particulier et du régime indemnitaire.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du chef de cabinet du ministère, s'inscrit dans le cadre des travaux de la commission dédiée à l'examen des revendications des syndicats agréés, visant à améliorer les conditions de travail dans le secteur de l'éducation. Selon un communiqué du ministère de l›Education, le syndicat a présenté plusieurs propositions stratégiques, centrées sur l'équité dans la classification, la promotion et l'intégration des personnels. Ces revendications reposent sur la nécessité de tenir compte des missions spécifiques de chaque grade et le poids des responsabilités assumées par les différents corps de métier.

L'une des principales propositions concerne la révision du régime disciplinaire en vigueur. Le syndicat demande l'abrogation des articles 58 et 59, estimant qu'ils limitent la marge de manœuvre des commissions paritaires dans la classification des fautes professionnelles. Cette réforme permettrait, selon les représentants syndicaux, de renforcer l'impartialité et la transparence dans la gestion des litiges disciplinaires.

Autre revendication majeure : la revalorisation des primes et indemnités. Le syndicat plaide pour une augmentation significative de toutes les primes existantes, tout en suggérant la création de nouvelles allocations adaptées aux besoins croissants des travailleurs. Cette mesure vise à améliorer le pouvoir d'achat des employés du secteur, dans un contexte économique difficile, marqué par l'inflation.

Cette réunion s'inscrit dans une dynamique plus large de concertation initiée par le ministère de l'Education. Depuis plusieurs semaines, des consultations régulières sont organisées avec les différents syndicats accrédités, afin de recueillir leurs remarques et suggestions. L'objectif est de nourrir le débat autour du statut général des travailleurs de l'éducation, du régime indemnitaire, ainsi que des préoccupations professionnelles et sociales.

Lynda Louifi

ALGÉRIE – ETATS-UNIS

Des relations au beau fixe

Les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis sont au beau fixe. Le dernier protocole d'accord signé récemment avec le ministère américain de la Défense, par l'intermédiaire de sa branche africaine, Africom, ouvre de nouvelles perspectives de coopération, non seulement dans le domaine militaire et sécuritaire mais également sur tous les plans.

C'est ce qu'a affirmé le chef de mission de l'ambassade d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, qui s'exprimait dans un entretien accordé au magazine britannique Business Focus. Le diplomate algérien s'est dit optimiste quant à l'avenir des relations entre les deux pays, affirmant, d'emblée, que l'Algérie continuera « à dialoguer avec la nouvelle Administration américaine ». En ce sens, le diplomate rappelle « que des appels ont déjà eu lieu entre le nouveau secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, et Ahmed Attaf », et qu'il a eu lui-même « de multiples discussions avec la nouvelle administration sur la coopération actuelle et future ».

« Nous restons ouverts et optimistes. Notre objectif est de renforcer les relations bilatérales et de contribuer à la sécurité mondiale », a ajouté M. Boukadoum, rappelant la signature récente du protocole d'accord avec l'Africom. « Cet accord ouvre de nouvelles perspectives de coopération. Nous entretenions déjà une forte collaboration, notamment dans les opérations de recherche et de sauvetage et dans le partage de renseignements, mais notre partenariat s'étend également à la sécurité au Sahel », a expliqué M. Boukadoum.

S'agissant des questions économiques, M. Boukadoum a souligné que l'Algérie a toujours été un partenaire commercial majeur des Etats-Unis. « Les investissements américains en Algérie sont en hausse, notamment dans le secteur de l'énergie » a-t-il affirmé, expliquant que « les Etats-Unis sont un partenaire clé du secteur énergétique algérien depuis plus de 60 ans, et nous assistons aujourd'hui à une diversification au-delà du secteur de l'énergie, vers des secteurs tels que l'agriculture et les énergies renouvelables ».

« Il y a 15 à 20 ans, les Etats-Unis étaient notre premier partenaire commercial, avec des volumes d'échanges annuels de 18 à 20 milliards de dollars. Si la production énergétique nationale américaine a modifié la balance commerciale, le pétrole algérien reste très prisé en raison de sa faible teneur en soufre et de sa qualité supérieure, qui se négocie à un prix de 2 à 3 dollars le baril », a encore expliqué le diplomate algérien. Sur ce point précis, il a mis l'accent sur le respect de l'Etat algérien des clauses contractuelles avec des pays tiers, en mettant en exergue le rôle que joue le pays dans sa garantie à satisfaire les besoins énergétiques de ses partenaires, aussi bien en Europe qu'ailleurs.



Nouvelles perspectives de coopération.

Selon M. Boukadoum, s'il est vrai que l'énergie reste au premier rang des priorités d'investissement, l'agriculture est également « un secteur en pleine croissance ». A ce propos, il citera l'exemple d'une entreprise privée algérienne qui importe actuellement 25 000 vaches américaines, ce qui marque « une étape importante dans la collaboration agricole ».

Il y a également « des engagements en cours à Washington DC et en Algérie dans divers domaines », a ajouté le diplomate, tout en mettant en avant « un calendrier chargé » et « une forte détermination à atteindre les objectifs stratégiques ». « Nous restons optimistes quant à l'avenir », a-t-il affirmé. Sabri Boukadoum s'est également attardé sur le potentiel de l'Algérie dans le domaine de l'agriculture, des énergies renouvelables, des ressources naturelles mais aussi touristiques, estimant que l'investissement dans ces secteurs consolide le développement durable dans le pays.

S'agissant des questions internationales, l'ancien ministre des Affaires étrangères a également abordé les gros efforts que l'Algérie déploie au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la paix et de la stabilité au niveau mondial mais aussi pour mettre fin à de nombreux conflits dans le monde ainsi qu'au terrorisme au Sahel. « L'Algérie œuvre avec les Etats-Unis et les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU dans le règlement des conflits et des questions délicates », a déclaré M. Boukadoum. « Notre priorité principale au sein du CS de l'ONU était de mettre fin à la violence à Gaza et à consolider le cessez-le-feu », a-t-il affirmé.

Hachemi B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Des dossiers importants à l'ordre du jour

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers, entre autres, l'accompagnement de deux catégories de jeunes entrepreneurs et un programme réservé au star-up. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Premier ministère. Dans le cadre de la mise en oeuvre des directives données par le Président Tebboune, le gouvernement a écouté une présentation sur les mécanismes d'exploitation des zones d'activités communales destinées aux jeunes porteurs de projets, des petites et moyennes entreprises et des start-ups.

Une autre présentation sur le programme exploratoire approuvé par le président de la République au profit des start-ups algériennes, à savoir «Algerian Startup Expedition», a été également passé en revue. L'objectif de ce programme est d'accompagner les start-ups et leur donner l'opportunité d'explorer les écosystèmes d'innovation les plus avancés au monde et de les aider à se conformer aux standards internationaux en matière d'innovation, de recherche et d'accès au financement.

Lors de cette réunion, le gouvernement s'est aussi penché sur la poursuite de l'étude d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976 portant Code maritime. Il s'est notamment penché sur la création d'une autorité portuaire nationale, dans le but de développer et de moderniser les ports nationaux afin d'améliorer l'efficacité du service public dans les ports et les activités économiques du commerce extérieur. Dans le souci de valoriser les ressources minières et de renforcer leur contribution à la diversification de l'économie nationale, le gouvernement a écouté, selon le communiqué, un exposé sur la situation du marbre en Algérie et les perspectives de son développement, notamment à travers l'amélioration du niveau de productivité, la modernisation des équipements et l'utilisation des technologies modernes.

Abordant situation environnementale et de l'élimination de la pollution d'origine industrielle, le gouvernement a écouté, à la même occasion, un exposé relatif à la prise en charge des décharges industrielles d'Oued El Harrach et d'Oued Reghaia. Il a également examiné l'état d'avancement d'un certain nombre de projets liés au développement du réseau routier dans la capitale, Alger, dans le but d'accueillir l'expansion urbaine et de faciliter la circulation.

S. N.

MANSOURI AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Nécessité impérieuse de réformer le système multipartite

LA SECRÉTAIRE d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a affirmé que la réforme globale, juste et équilibrée du système multipartite est désormais une nécessité impérieuse qui ne saurait être ajournée.

Dans une allocution lors d'une séance de briefing du Conseil de sécurité sur l'amélioration de la gouvernance mondiale, elle a souligné, mardi à New York, le contexte international extrêmement complexe, citant « une escalade préoccupante des tensions géopolitiques et des crises politiques et sécuritaires, dont les conflits armés, les catastrophes humanitaires, les défis économiques, le fléau du terrorisme et la criminalité transfrontalière, menaçant ainsi la sécurité et la paix internationales et portant atteinte à l'efficacité de notre système multipartite ».

Ces défis s'accompagnent de violations croissantes des règles du droit international et de la charte de l'ONU, de la marginalisation du rôle des organisations continentales, notamment l'Union africaine (UA), ainsi que des tentatives d'imposer des doubles standards dans la gestion des conflits actuels», a ajouté la secrétaire d'Etat lors du débat de haut-niveau. «L'Algérie est profondément convaincu que l'attachement au système multipartite est la meilleure voie à même de faire face à ces défis communs. Cependant, ce système traverse une phase de turbulences sans précédent, en raison de l'accentuation de la polarisation internationale et de l'érosion de la confiance dans les institutions onusiennes», a affirmé Mm Mansouri, pour qui, la réforme du système multipartite est désormais «une nécessité impérieuse qui ne saurait être ajournée, pour que cette réforme soit globale, juste et équilibrée».

Elle a souligné que l'Algérie souhaite insister sur cinq points fondamentaux et indispensables pour l'orientation du processus de réforme du système de l'ONU et le renforcement de l'efficacité du système multipartite, citant en premier lieu «la nécessité de préserver le rôle central des Nations unies, en insistant sur le renforcement d'une représentation équitable et équilibrée au sein de ses principaux organes, en tête desquels le Conseil de sécurité».

«Il est inadmissible que l'injustice historique infligée à l'Afrique persiste, le continent représentant plus que le quart des pays membres de l'ONU, alors qu'il demeure privé de toute représentation permanente au sein du Conseil et même sa représentation non permanente reste limitée», a-t-elle dit, mettant en avant l'impératif d'activer le rôle de l'AG de l'ONU en tant qu'organe le plus représentatif et inclusif. Ceci en lui accordant de «plus larges prérogatives» dans le traitement des grandes questions internationales, de manière à renforcer la démocratie au sein de l'organisation onusienne. Même Mansouri a salué le « rôle clé de la Cour internationale de justice (CIJ), en tant que principal organe judiciaire de l'ONU (…), notamment dans la garantie de la justice et le renforcement de la souveraineté du droit, en veillant à rendre justice au peuple palestinien, notamment en ce qui concerne les menaces persistantes d'exode forcé auxquelles est sujette la population de Gaza.

Pour ce qui est des réformes globales, elle a mis en avant la nécessité «de mettre en relief le système financier et économique international, dont les institutions de Bretton Woods, afin de garantir une plus large participation des pays en développement, notamment africains, à la prise des décisions économiques impactant leur avenir».

L'adhésion de l'UA au G20 dont la présidence est assurée cette année par l'Afrique du Sud, constitue «une autre opportunité pour les pays du sud en général, et l'Afrique en particulier, de jouer un rôle important dans la gouvernance politique et économique multipartite».

S. O. Brahim



CULTURE DU TOURNESOL

Une superficie de 60 000 hectares consacrée

UNE SUPERFICIE de 60 000 hectares sera consacrée durant l'actuelle saison agricole (2024-2025) à la culture du tournesol. Cette opération sera effectuée à travers tout le territoire national. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Hanane Labiod, directrice centrale au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Mme Labiod a ajouté, en marge du lancement du premier essai de culture de tournesol dans la wilaya de M'sila, dans une exploitation agricole privée de la commune d'Ain Khadra, que la superficie consacrée à la culture de cette plante oléagineuse a augmenté par rapport à la dernière saison (2023-2024) qui avait vu l'ensemencement de 2 000 hectares. Elle a ajouté que le ministère de l'Agriculture a réuni toutes les conditions nécessaires pour la réussite du programme de culture du tournesol qui touchera 54 wilayas du pays au cours de l'actuelle saison agricole, notamment par la sensibilisation et l'accompagnement technique des agriculteurs engagés dans ce type de production agricole. En outre, la même responsable a également indiqué que ce programme était « très prometteur d'autant que l'Etat a mis en place tous les mécanismes nécessaires pour motiver et encourager les agriculteurs à s'engager dans cette filière importante pour l'économie nationale », ce qui, selon elle, « contribuera à réduire la facture des importations et à assurer la sécurité alimentaire ».

Affirmant que l'Algérie dispose des potentialités humaines et naturelles pour mettre en œuvre ce programme, elle a noté que les expériences lancées dans certaines wilayas ont prouvé que la culture de cette plante oléagineuse a un excellent rendement.

Amel Saidi

MESURES PRISES EN FAVEUR DES EXPORTATEURS

Le satisfecit de l'Anexal

La volonté affichée par les pouvoirs publics d'augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures est accompagnée par des actions et des mesures concrètes. Ces dernières vont sans aucun doute encourager les exportateurs et, par ricochet, donner un nouvel élan aux exportations, a affirmé Tarek Boulmarka, président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal).

Annoncées lors d'une rencontre sur l'action interministérielle pour le soutien aux exportateurs, les mesures relatives, entre autres, au renforcement des capacités de transport aérien et maritime ainsi que des facilités accordées pour le transport terrestre et l'accompagnement consolidé des exportateurs ont été saluées par le président de l'Anexal. « Les exportateurs ont surtout apprécié la signature d'une convention entre le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et Air Algérie Cargo pour payer directement 50 % des frais de transport », a-t-il signalé, précisant qu'auparavant, le service était payé à tarif complet et l'opérateur se faisait rembourser par la suite.

L'instruction donnée par le ministre des Transports au directeur d'Air Algérie Cargo d'affréter, dans les plus brefs délais, un autre avion-cargo constitue également une mesure d'encouragement mais garantira surtout « la continuité des liaisons », a affirmé M. Boulmarka.

L'annonce faite par le ministre des Transports concernant le lancement d'une nouvelle ligne maritime reliant six pays, partant de l'Algérie, dont la première desserte sera effectuée cet été, a également été saluée par M. Boulmarka, lequel a mis en avant l'importance de la mise en œuvre de ce projet d'envergure. « Cette nouvelle ligne de transport maritime va relier cinq lignes en un seul départ », a-t-il noté. Pour ce qui est du transport terrestre, la possibilité de louer un seul camion pour un seul départ auprès du groupe de transport terrestre Logitrans est également une bonne décision, sachant qu'il était exigé auparavant de réserver 10 camions au moins pour un seul départ.



Nouvel élan aux exportations.

Le président de l'Anexal a cependant émis une réserve concernant le prix du transport terrestre.

« Le prix de transport terrestre reste élevé », a-t-il fait savoir, exprimant son souhait, et à travers lui celui des opérateurs activant dans l'exportation, de revoir à la baisse ces tarifs.

Ainsi, toutes les mesures annoncées, à l'occasion de la journée d'information sur le travail conjoint interministériel pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, devraient booster les exportations.

Selon le président de l'Anexal, les exportateurs vont être plus motivés et encouragés à multiplier leurs actions et à partir à la conquête de nouveaux marchés à l'international.

LE NOMBRE D'EXPORTATEURS EN HAUSSE

Par ailleurs, le sous-directeur chargé du suivi et de l'appui des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, El Houari Abdelatif, a indiqué sur la Radio nationale que le nombre d'exportateurs algériens a augmenté à près de 2 000 exportateurs de produits nationaux dans plus de 120 pays à travers le monde. Il a également annoncé la programmation des opérations d'exportation vers le Royaume-Uni qui verra prochainement l'organisation d'une foire des produits algériens.

Ce responsable au ministère du Commerce extérieur a fait savoir que le dernier recensement a fait état de près de 2 000 exportateurs contre 200 il y a quelques années, ce qui reflète l'orientation actuelle vers la diversification des exportations nationales à travers une série de mesures incitatives.

Dans ses exportations, l'Algérie mise, selon El Houari Abdelatif, sur la qualité du produit national pour s'accaparer des parts essentiellement sur les marchés africains et arabes, en sus des marchés européens, américains et asiatiques, mettant en avant la diversité des produits demandés à l'étranger, englobant les produits alimentaires et agricoles notamment les olives et les dattes, les produits de l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et les électroménagers.

Concernant le marché africain, l'intervenant a souligné qu'il représentait 10 % du volume global des exportations algériennes hors hydrocarbures. Les autorités publiques aspirent à augmenter ce taux qui ne représente pas les capacités d'exportation nationales, notamment à travers les avantages et les facilités accordées dans le cadre de la Zone africaine de libre-échange (Zlecaf).

Lilia Aït Akli

PME ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Lancement du programme «Najahi»

EN VUE de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de la propriété intellectuelle (PI), le ministère de l'Industrie lance le programme « Najahi », lequel fournira un accompagnement en matière de la propriété intellectuelle à 15 PME innovantes, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation.

Cette annonce a été faite lors de la cérémonie de clôture de la première édition du programme d'incubation « Moubadara Art », organisée en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins, et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA).

Le programme « Najahi » vise, selon le ministre de l'Industrie, Sifi Ghraieb, à permettre aux entreprises algériennes de développer leur portefeuille d'actifs intellectuels et de les transformer en un levier de croissance et d'expansion, contribuant ainsi à la création d'un environnement économique plus compétitif et innovant. Najahi, qui s'étalera sur une période de six mois, consiste à soutenir 15 petites et moyennes entreprises innovantes, sélectionnées parmi 50 candidates. Ces dernières bénéficieront d'un accompagnement dans l'élaboration de stratégies efficaces en matière de propriété intellectuelle, alignées sur leurs plans d'affaires, afin d'assurer la protection de leurs actifs immatériels et de renforcer leur compétitivité sur les marchés national et international, a indiqué le ministère dans un communiqué.

L'événement a vu également la présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que des représentants des secteurs ministériels concernés, d'experts en propriété intellectuelle et d'entrepreneurs.

Lors de son allocution, le ministre de l'Industrie a souligné que le programme Najahi reflète l'engagement de l'Algérie à développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation, mettant en avant le rôle crucial de la propriété intellectuelle dans l'amélioration de la compétitivité des PME et dans le soutien à un développement économique durable. Il a ajouté que le contexte international actuel, marqué par des avancées scientifiques et technologiques rapides, exige que les pays adoptent des politiques avancées en matière d'innovation et de propriété intellectuelle, afin d'assurer la protection des actifs immatériels et de stimuler l'investissement.

A travers Najahi, l'ambition est de permettre aux entreprises algériennes d'utiliser la propriété intellectuelle comme un levier stratégique pour accéder aux marchés mondiaux, accroître leur valeur économique, et attirer des partenariats internationaux, selon le même responsable.

Le ministre a également souligné que le ministère collabore avec différents acteurs pour renforcer les interactions entre innovateurs, entrepreneurs et opérateurs économiques, en lançant notamment des plateformes interactives et des programmes de formation spécialisés, dont le Réseau de soutien à la technologie et à l'innovation (CATI), qui regroupe plus de 132 centres répartis dans les universités, centres de recherche et incubateurs d'entreprises.

Il a insisté sur l'importance que le secteur de l'industrie accorde à la promotion de la propriété intellectuelle comme pilier essentiel de l'économie nationale, en l'intégrant dans différentes initiatives et programmes, tels que le Salon national de l'innovation, organisé chaque année, où sont récompensées les PME les plus innovantes, en plus de la remise du Prix du meilleur brevet d'invention.

Dans ce cadre, le ministre a annoncé l'avancement des travaux pour l'élaboration de la Stratégie nationale de la propriété intellectuelle, supervisée par son département en coordination avec différents ministères et organismes spécialisés. Il a affirmé que l'Algérie s'attache à exploiter pleinement les outils disponibles à travers des projets et programmes de coopération internationale, afin de stimuler l'innovation et développer les systèmes de propriété intellectuelle en conformité avec les normes mondiales.

A noter que la mise en œuvre du programme Najahi est supervisée par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et en partenariat avec l'Agence de développement des PME et de la promotion de l'innovation.

Rim Boukhari

DIABÈTE ET RAMADHAN

L'impératif d'un avis médical

A l'approche du mois de ramadhan, les professionnels de santé multiplient les mises en garde à l'attention des personnes atteintes de diabète ; une pathologie qui peut être aggravée par le jeûne en raison des variations importantes de la glycémie.



Les mises en gardes des spécialistes.

Lors d'une session de formation organisée à Alger au profit des journalistes, le Pr Samir Aouiche, chef d'unité du service de diabétologie au CHU Mustapha-Pacha, a assuré que la décision de jeûner ne doit jamais être prise à la légère et qu'il est primordial de consulter son médecin traitant afin d'évaluer les risques spécifiques à chaque patient.

Le spécialiste a également affirmé que «le jeûne est fortement déconseillé aux diabétiques dont l'état de santé présente des risques élevés. Parmi les complications potentielles, il a cité l'hypoglycémie, une baisse excessive du taux de sucre dans le sang, qui survient généralement en fin de journée, avant la rupture du jeûne, ainsi que l'hyperglycémie postprandiale, qui peut être causée par une alimentation inadaptée après l'iftar.

Le Pr Aouiche a également attiré l'attention sur les dangers spécifiques aux patients asymptomatiques, avertissant que «certains diabétiques ne ressentent pas immédiatement les signes d'une hypoglycémie ou d'une hyperglycémie, ce qui peut conduire à des situations critiques». D'où l'importance d'un suivi médical rigoureux et d'un accompagnement personnalisé pour chaque patient souhaitant jeûner.

Selon l'expert, plusieurs facteurs doivent être pris en compte avant d'autoriser un patient diabétique à jeûner. Parmi eux, le type de diabète (type 1 ou type 2), les traitements médicamenteux en cours, la présence de complications ou de comorbidité, la nature du travail exercé ainsi que l'expérience des jeûnes précédents. Il a ainsi précisé qu'»un diabétique qui a connu des épisodes de décompensation sévère par le passé ou qui souffre de complications chroniques, comme des atteintes rénales ou cardiovasculaires, ne devrait en aucun cas jeûner».

Pour les patients présentant des risques modérés et qui insistent pour observer le jeûne, il recommande une surveillance médicale étroite et une adaptation des traitements, sous contrôle du médecin traitant.

Afin de minimiser les risques, le spécialiste a insisté sur la nécessité d'une autosurveillance régulière de la glycémie tout au long de la journée, y compris pendant le jeûne et après l'iftar. Insistant sur le fait que «si un patient observe une chute excessive de sa glycémie ou, au contraire, une hyperglycémie importante, il doit immédiatement rompre son jeûne pour éviter des complications graves».

L'éducation thérapeutique joue également un rôle important dans la prévention des déséquilibres métaboliques. Dans ce cadre, le Pr Aouiche a préconisé une alimentation équilibrée, privilégiant les fibres et réduisant les sucres rapides ainsi que les graisses saturées. Il a également recommandé d'éviter les repas trop copieux après le jeûne, qui peuvent entraîner des hausses brutales de la glycémie.

Enfin, il a rappelé l'importance d'une hydratation suffisante entre l'iftar et le shour, afin de prévenir les risques de déshydratation, particulièrement élevés chez les diabétiques.

Il convient de rappeler qu'aujourd'hui se clôture la troisième Semaine nationale de la prévention, lancée par le ministère de la Santé le 15 février dernier sous le slogan «Pour un ramadan sain et sécurisé, évitons les excès pour notre santé», avec pour objectif la promotion des bonnes pratiques alimentaires et des comportements préventifs durant le mois sacré.

S'inscrivant dans une démarche globale, à travers un panel d'actions sur tout le territoire national, le ministère s'est attelé à mettre en avant l'importance de la prévention dans la lutte contre certaines maladies chroniques et les comportements à risque, particulièrement en cette période de jeûne où l'organisme subit des changements métaboliques importants et où les malades sont les plus vulnérables.

Sihem Bounabi

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Des associations de la société civile en formation

LES PREMIÈRES sessions de formation du programme national de sensibilisation et de formation pour la prévention de l'exploitation des organisations à but non lucratif (associations) contre les risques de financement du terrorisme ont été lancées, hier, par l'Observatoire national de la société civile, à partir de la wilaya de Bouira. Dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer les capacités de la société civile et à doter les acteurs associatifs d'outils législatifs et de meilleures pratiques pour faire face aux risques de financement du terrorisme, les premières sessions de formation du programme national de sensibilisation et de formation pour la prévention de l'exploitation des organisations à but non lucratif contre les risques de financement du terrorisme ont débuté, hier, dans la wilaya de Bouira.

Les activités de cette session de formation se déroulent à l'Institut national de formation professionnelle, Moudjahid Saïki-Mohamed. Elles visent à outiller les associations locales des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès et M'sila en matière de prévention contre l'utilisation abusive des fonds associatifs à des fins terroristes.

Ce programme, s'étendant de 2025 à 2026, vise à couvrir les différentes wilayas du pays, conformément à l'accord-cadre signé entre l'Observatoire national de la société civile et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en harmonie avec les recommandations du Groupe d'action financière internationale (GAFI).

Pendant deux jours, ces formations seront encadrées par une équipe pluridisciplinaire d'experts issus de plusieurs institutions clés : le ministère de la Justice, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, ainsi que la cellule de traitement du renseignement financier. Des spécialistes en audit financier, en économie et en gestion viennent compléter ce dispositif, offrant ainsi une approche à la fois juridique, sécuritaire et financière.

L'objectif principal est clair : doter les acteurs associatifs des compétences nécessaires pour détecter et signaler toute activité financière suspecte au sein de leurs structures. Ce programme ambitionne également de promouvoir une culture de la conformité aux normes nationales et internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Il convient de souligner que l'Observatoire national de la société civile avait procédé auparavant à l'organisation de sessions de sensibilisation et de formation visent à réduire le risque d'exploitation des associations dans le domaine du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, au profit d'associations de la société civile. Le but était de leur permettre de se familiariser avec les différents textes de loi relatifs à la prévention et à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Il s'agissait, selon l'Observatoire, des dispositions de la loi 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, modifiée et complétée, ainsi que les recommandations du Groupe d'action financière internationale (GAFI), notamment la recommandation n° 8 relative aux organisations à but non lucratif, qui vise également à développer et à promouvoir les meilleures pratiques pour prévenir les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Lynda Louifi

EN PRÉVISION DU MOIS SACRÉ

Neuf marchés de proximité à Blida

EN PERSPECTIVE du mois de Ramadhan 2025, la Direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Blida a programmé l'installation de 9 marchés de proximité dans toutes les daïras du territoire de Blida, dont L' Arbaa, Bougara, Bouinan, Boufarik, Oued El Elleug, Mouzaïa, El Affroun, ainsi qu'un grand marché dans l'enceinte du stade Mustapha Tchaker pour les deux daïras limitrophes, Ouled Yaich et Blida.

En effet, à quelques jours du début du mois sacré du Ramadhan, plusieurs de ces marchés de solidarité sont déjà opérationnels.

Sur cette dynamique, la direction du commerce a mis le paquet afin d'approvisionner ces marchés pour assurer les besoins en alimentation des citoyens en ce mois qui débutera le 1er mars.

A ce propos, Aïssa Mechachou, directeur de la DCW, a déclaré à la presse : «La préparation pour ce mois sacré a débuté cela fait plusieurs mois, on a tenu plusieurs réunions avec nos producteurs et importateurs pour assurer un approvisionnement régulier des produits de large consommation (viandes, huiles, farines, semoule et lait) durant tout le mois de Ramadan et à des prix abordables.»

Et d'ajouter : « On a mis tout en œuvre pour assurer un meilleur climat, et toutes les mesures ont été prises par les autorités et nos services pour éviter toute pénurie des produits ou flambée des prix pour mettre un frein et permettre aux citoyens de passer le mois sacré dans la tranquillité et sans soucis.»

Selon toujours le directeur du commerce de Blida, pour le marché de proximité installé à Tchaker 60 opérateurs économiques seront opérationnels, dont la plupart représentent des unités de production locale, ainsi le processus commercial se fera du producteur au consommateur, ce qui garantit des prix raisonnables».

Il poursuit : «Nous espérons que les deux marchés des communes de Mouzaia et El Affroun seront à la hauteur, d'autant plus que nous avons décidé de les installer dans deux salles de cinéma. A Boufarik, 33 petits chapiteaux ont été dressés au centre- ville et sont déjà installés. Nous appuierons ces marchés avec des produits importés, tels que la viande et les bananes, et nous veillerons à répondre à tous les besoins des consommateurs. De même que les vêtements pour l'Aïd seront aussi fournis, comme c'est le cas pour le marché de Bouinan, où un espace a été réservé aux vêtements et un autre aux ustensiles».

Dans le volet du contrôle et de la répression de la fraude, la Direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Blida a réquisitionné plus de 200 agents de contrôle qui ont pour mandat d'effectuer un travail de contrôle au quotidien pour veiller à la santé du citoyens, où ils travailleront en équipes dans les zones urbaines et rurales de jour comme de nuit, avec la formation d'équipes mobiles qui sillonneront les zones rurales, comme les communes de Souhane, Djebabra et Aïn Romana, ces agents travailleront en étroite collaboration avec les divers services de sécurité suivant les zones.

T. Bouhamidi

RECONSTRUCTION DE GAZA

Les pays arabes proposent un plan de 20 milliards de dollars

Les pays arabes vont se réunir à Riyad le 20 février pour évoquer le dossier gazaoui. Selon des sources diplomatiques, le plan de reconstruction est estimé à environ 20 milliards de dollars. Sur le plan politique, ils comptent trouver une alternative au Hamas.

Coûte que coûte, les pays arabes s'activent pour proposer une alternative au plan de Donald Trump sur le déplacement des Palestiniens de la bande de Gaza. Selon des informations de Reuters, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi est attendu le 20 février à Riyad pour discuter d'un plan arabe pour Gaza. Cette initiative pourrait mobiliser jusqu'à 20 milliards de dollars pour la reconstruction du territoire palestinien dévasté par la guerre. L'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie, les Émirats arabes unis et le Qatar sont les principaux architectes de ce plan qui sera examiné en détail à Riyad avant d'être présenté officiellement lors du sommet arabe prévu au Caire le 4 mars. Quatre sources bien informées ont confirmé ces préparatifs à l'agence Reuters. Se passer du Hamas La réunion de la Ligue arabe doit avoir lieu le 27 février prochain. Le président égyptien a également ajourné son déplacement prévu à Washington, un message à peine voilé à l'administration Trump pour montrer son opposition à sa proposition. «Cette initiative représente l'effort le plus coordonné des pays arabes depuis le début du conflit pour prendre en main l'avenir de Gaza», a expliqué un diplomate sous couvert d'anonymat. Le montant de 20 milliards de dollars, bien que toujours en discussion selon des sources égyptiennes, serait l'un des engagements financiers régionaux les plus considérables pour la reconstruction d'un territoire en conflit. Le plan prévoit que cette reconstruction s'étale sur une période de trois ans. Il serait financé par les pays du Golfe. «L'objectif est non seulement de reconstruire les infrastructures détruites, mais aussi de créer un modèle de gouvernance palestinienne fonctionnelle sans l'implication du Hamas», a précisé l'une des sources diplomatiques. Les pays arabes tentent de proposer une solution diplomatique, économique et fonctionnelle pour contrer la proposition de Donald Trump. Un déplacement de près de deux millions de Palestiniens créerait des troubles en Egypte et en Jordanie, les deux pays d'accueil envisagés par l'administration américaine.

R. I.



CRISE DE L'ARMEMENT

L'UE incapable d'assurer sa propre sécurité sans les États-Unis

SELON le Financial Times, l'UE fait face à de graves pénuries dans le domaine militaire : manque de munitions, problèmes logistiques et défense aérienne insuffisante. La forte dépendance aux États-Unis fragilise ses capacités stratégiques, et un changement de politique américaine pourrait encore affaiblir la sécurité européenne et celle de l'OTAN.

Les armées des États membres de l'Union européenne font face à une grave pénurie de projectiles à longue portée, une situation qui menace directement les capacités de défense de l'OTAN en Europe, a rapporté le Financial Times, citant des responsables de l'Alliance atlantique. D'après le quotidien, les pays de l'UE rencontrent également des difficultés logistiques majeures dans le domaine militaire. De surcroît, l'Europe peine à mettre en place un système de défense aérienne unifié, laissant ainsi d'importantes «brèches» dans son dispositif de protection. Le FT indique également que plusieurs fonctionnaires de l'OTAN ont reconnu la dépendance excessive de l'UE vis-à-vis des États-Unis pour l'approvisionnement en projectiles à longue portée et en systèmes d'armements stratégiques. Si la politique américaine vis-à-vis de l'OTAN venait à évoluer sous la présidence de Donald Trump, l'Europe s'exposerait alors à un affaiblissement significatif de ses capacités de défense. «Ce n'est pas pour rien qu'ils [les Américains] sont appelés l'allié indispensable», a rapporté le quotidien britannique citant un ministre européen des Affaires étrangères. «Nous ne pouvons mener aucune forme d'opération militaire complexe sans eux, ni même soutenir des tâches simples», a-t-il également ajouté. L'exemple de l'Italie La Stampa, quotidien italien, a évoqué les problèmes de l'Italie dans le domaine militaire, notamment en ce qui concerne sa grave pénurie de moyens de défense aérienne.

Selon ses informations, face à un besoin urgent de renforcer leur défense aérienne avec des missiles Stinger, les forces armées italiennes se sont tournées vers les États-Unis, convaincues que leur capacité d'achat suffirait à garantir l'acquisition. Pourtant, malgré un budget conséquent de 800 millions d'euros, la transaction n'a jamais eu lieu. L'administration américaine a opposé son veto, privilégiant d'autres partenaires stratégiques pour l'attribution de ces armes, laissant ainsi l'Italie sans solution immédiate. Le quotidien a indiqué qu'il était facile de deviner qui étaient ces «autres partenaires stratégiques», en indiquant explicitement qu'il s'agissait de l'Ukraine.

Toujours d'après la Stampa, contrainte de trouver une alternative, l'industrie nationale italienne a été mobilisée pour développer un système équivalent. C'est ainsi qu'est né le programme VSHORAD (Very Short Range Air Defence) [Défense aérienne à très courte portée], visant à pallier cette dépendance. Ironie du sort, des missiles Stinger figuraient déjà dans l'arsenal italien, mais ils avaient été transférés à l'Ukraine sous pression américaine dans le cadre d'une aide militaire.

R. I.

LIBAN

L'enquête sur l'explosion du port de Beyrouth reprend

ALORS que l'enquête sur l'explosion du port de Beyrouth avait été bloquée en raison de pressions politiques, le juge d'instruction Tarek Bitar a pu reprendre du service en auditionnant plusieurs responsables de la Sûreté générale. Après plus de trois ans de blocage, l'enquête sur la terrible explosion de Beyrouth reprend. La déflagration du 4 août 2020 avait entraîné la mort de plus de 230 personnes et fait des milliers de blessés et d'innombrables dégâts dans la capitale libanaise. Trois officiers de la Sûreté générale contre lesquels le juge d'instruction près la cour de justice Tarek Bitar avait lancé des poursuites en janvier dernier ont comparu le 18 février devant le magistrat. Ce dernier avait mené des auditions les 7 et 12 février, après trois ans de suspension en raison d'obstacles dressés par des responsables de la classe politico-judiciaire mis en cause dans le cadre de ses investigations. Une justice pas si indépendante Sortant d'une impasse interminable, le juge Tarek Bitar a ainsi pu auditionner le 7 février trois fonctionnaires du port, un employé des douanes et le gérant d'une société en charge de la maintenance et de la sécurisation du fameux hangar n° 12 qui contenait les 2750 tonnes de nitrate d'ammonium. Bien que l'interrogatoire ait eu lieu à huis clos, un article de L'Orient-Le Jour assure qu'il s'est concentré notamment sur la sécurité et la sureté de l'enceinte portuaire au moment du déchargement de la substance chimique en 2013. La plupart des personnes auditionnées étaient représentées par leurs avocats, ayant justifié leur absence par des raisons médicales ou professionnelles. Vladimir Verbonol, le propriétaire ukrainien de Savaro, la société importatrice du nitrate d'ammonium, n'était pas représenté et n'a pas comparu. Tarek Bitar a bataillé pour en arriver là. En janvier 2023, Ghassan Oueidate, l'ancien chef du parquet de cassation, proche d'une personne devant être auditionnée, avait provoqué un gel des investigations en interdisant aux services de sécurité de se conformer aux instructions du juge. Il avait ainsi empêché ce dernier de notifier convocations et mandats d'arrêt aux personnes mises en cause dans l'affaire, parmi lesquelles figurent des responsables politiques. D'autres audiences sont également prévues pour le courant des mois de février et mars.

R. I.

GRAND ENSEIGNEMENT DE L'OPÉRATION SPÉCIALE EN UKRAINE

La Russie dessine les contours d'un monde multipolaire

Dans quelques jours, le monde célèbrera le troisième anniversaire de l'opération spéciale russe en Ukraine. La célébration est de mise parce que cette opération a permis de débusquer tout un système occidental, néocolonial, hégémonique et autocentré qui dispensait la bonne parole sans pour autant avoir le courage de s'appliquer à lui-même les principes qu'il édictait au reste du monde

D'ailleurs, cette opération militaire spéciale en Ukraine est une réponse légitime aux ambitions hégémoniques de l'Occident qui a manœuvré pour non seulement brider toute volonté ou velléité d'émancipation du système occidental post-Guerre froide, c'est également la manifestation d'une puissance, la Russie, qui refusait de voir l'alliance atlantique (Otan) s'installé dans son étranger proche à grand renfort de révolutions colorées (rose en Géorgie en 2003 et orange en Ukraine en 2004) puis directement à Kiev, à la faveur de la dite révolution de Maïdan en 2014, qui est en réalité un coup d'état fomenté par la CIA américaine pour créer une situation révolutionnaire antirusse en Ukraine.

La suite, tout le monde la connait : retour de la Crimée et de Sébastopol à la souveraineté russe et début de la guerre d'usure dans le Donbass. Les accords de Minsk et le format de Normandie n'étaient de l'aveu de l'ancien président français François Hollande et de l'ex-chancelière allemande Angela Merkel qu'un subterfuge pour permettre à l'Ukraine de gagner du temps pour se réarmer.

Ce temps a été mis à profit par les franges les plus extrémistes et néonazis de la société ukrainienne pour édicter des lois liberticides des droits de la population russophone du pays. C'est pour cela que l'opération spéciale qui a débuté le 24 février 2022 avait pour mission de nettoyer l'Ukraine de ces factions racistes et néonazis. La dénazification du pays est toujours à l'ordre du jour et fera partie des discussions prochaines entre la Russie et les Etats-Unis à la demande du nouveau président américain Donald Trump.

Pour ce dernier, il est impératif que le régime ukronazi de Kiev fasse des concessions territoriales pour sortir d'une guerre qu'il a largement perdu. Le président ukrainien, illégitime depuis plusieurs mois déjà n'aura d'autres solutions que d'attendre le coup de sifflet final de la partie qui sera fait conjointement par Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump lors de leur prochaine rencontre à Ryad en Arabie Saoudite.



Sur le champ de bataille, s'il est admis que les Ukrainiens enrôlent dans leurs rangs des milliers de mercenaires de toutes les nationalités pour prévenir la pénurie de combattants ukrainiens qui fuient massivement leur pays pour ne pas se retrouver sur les lignes de front, ce n'est pas le cas de l'armée russe, qui combat loyalement pour un objectif tracé par son commandement politique et militaire.

Les critiques occidentales à l'encontre des soldats russes, dont la propagande dépeint comme des monstres venus tout droit des steppes asiatiques, sont de fait sans fondements. Les soldats russes font partie d'une armée régulière, l'une des plus puissantes armées au monde et obéissent à une éthique dictée par les conventions qui régissent les guerres. Les accuser de commettre des crimes de guerre (exemple de la pseudo tuerie de Butcha) est tout simplement le fruit de la propagande occidentale qui tourne à plein régime.

L'enlisement puis la débâcle de l'armée ukrainienne et des légions de mercenaires qui combattent à ses côtés, accentué ces derniers mois par la transition politique aux Etats-Unis et la volonté du nouveau locataire de la Maison blanche de solder la question ukrainienne, non seulement budgétivore pour le trésor et le contribuable américain, mais aussi sans perspective réelle d'une victoire ukrainienne décisive face à la Russie, conduit les analystes à conclure que Kiev n'a aucune perspective de victoire sur le champ de bataille. Bien au contraire.

Le deal envisagé par Trump inclus des concessions territoriales ukrainiennes. Autrement dit, Washington entérine définitivement la défaite non seulement de l'Ukraine, mais aussi de l'Europe, poussée dans ses derniers retranchements qui va se retrouver à nouveau dans un tête-à-tête avec la Russie, après s'être auto-sabordé à la demande express des Etats-Unis. La destruction du Nord-Stream, véritable acte de sabotage assumé par l'administration Biden a provoqué un découplage stratégique (énergétique, économique et politique) entre l'Allemagne, moteur de la construction européenne, et la Russie pour de nombreuses années. Le but ultime non-avoué de l'administration américaine !

Reste que la victoire russe est une étape importante vers un monde multipolaire. Elle permet de contrer la tentation hégémonique des Etats-Unis en particulier et de l'Occident intégral de l'autre. La prochaine rencontre Poutine-Trump scellera sans doute une paix froide qui sera profitable à la Russie et à l'administration Trump, mais aussi aux BRICS et aux pays émergents puisqu'elle va libérer le monde d'un fardeau inutile, l'effort de guerre ukrainien, et tracera les contours d'un monde nouveau, beaucoup moins dominé par les Occidentaux.

Mahmoud Benmostefa

TRUMP SUR ZELENSKY :

«Sa cote de popularité a chuté à 4% et le pays est réduit en miettes»

DONALD TRUMP a critiqué l'aide massive des États-Unis à l'Ukraine, dénonçant un manque de transparence et appelant l'Europe à assumer plus de responsabilités. Selon lui, Kiev aurait dû négocier plus tôt. Le président américain remet en question la popularité de Zelensky et suggère que l'Europe envoie des troupes sur place plutôt que les États-Unis. Donald Trump, président des États-Unis, a reproché à l'Ukraine de ne pas avoir mis fin au conflit plus tôt. Les négociations auraient dû être une priorité dès le début, a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse dans sa résidence à Mar-a-Lago, quelques heures après les pourparlers entre les délégations russe et américaine à Riyad. «Aujourd'hui, j'ai entendu : Oh, nous n'avons pas été invités», a-t-il déclaré en réponse aux critiques ukrainiennes, semblant directement s'adresser à Volodymyr Zelensky: «Vous êtes là depuis trois ans. Vous auriez dû arrêter ça depuis trois ans. Vous n'auriez jamais dû être là. Vous n'auriez jamais dû commencer. Vous auriez dû conclure un accord», a-t-il fustigé. Il a également abordé la situation politique en Ukraine, exprimant des inquiétudes sur la stabilité du pays et la popularité de son dirigeant: «Nous sommes dans une situation où il n'y a pas eu d'élections en Ukraine, où la loi martiale a été décrétée en Ukraine, où le dirigeant ukrainien, je regrette de le dire, mais sa cote de popularité a chuté à 4%, et le pays est réduit en miettes». Le président américain a insisté sur le fait que l'idée de forcer Zelensky à organiser des élections présidentielles ne venait pas uniquement de la Russie. «La Russie n'est pas seule en cause», a-t-il souligné. «Ça vient de moi et de nombreux autres pays aussi», a-t-il ajouté. Le président américain : «Où est tout cet argent qui a été alloué ?» Le chef d'État américain a vivement critiqué l'aide financière apportée à l'Ukraine et a remis en question la gestion des fonds envoyés par les États-Unis. Selon lui, la transparence de ces dépenses laisse à désirer: «Le président Zelensky a déclaré la semaine dernière qu'il ne savait pas où était la moitié de l'argent que nous lui avons envoyé. 350 milliards de dollars, je crois. Admettons que ce soit un peu moins, mais ça fait beaucoup. L'Europe doit égaler [nos dépenses], car elle a alloué un pourcentage beaucoup plus faible que le nôtre. L'Europe a alloué 100 milliards, je crois, et nous, disons, plus de 300 milliards. Alors que c'est plus important pour eux que pour nous. Nous sommes séparés par un océan, pas eux». Le maître de la Maison Blanche a insisté sur la nécessité de plus de transparence et de clarté quant à l'utilisation des fonds envoyés à l'Ukraine: «Où est tout cet argent qui a été alloué ? Où va-t-il ? Je n'ai jamais vu un compte rendu. Nous donnons des centaines de milliards de dollars que je ne vois dans aucun compte rendu. Donc je veux la paix». L'attente d'une issue après des années de chaos Donald Trump a affirmé que les Ukrainiens sont épuisés par la guerre et qu'ils souhaitaient une issue rapide au conflit : «Les Ukrainiens qui luttent pour la survie de leur pays sont fatigués de la mort et de la destruction et veulent que la guerre prenne fin. Les gens veulent voir quelque chose se produire». En matière de sécurité, le président américain a suggéré que l'Europe assume davantage ses responsabilités, notamment en déployant ses propres troupes plutôt que de compter sur une intervention américaine : «Si nous concluons un accord de paix, je pense qu'avoir des troupes d'Europe [serait bien], nous n'avons pas à y déployer des troupes, car nous sommes très loin. Mais ce serait bien d'y placer des troupes». Enfin, abordant la stratégie militaire de la Russie, il a estimé que Moscou aurait pu intensifier ses frappes, mais aurait choisi de ne pas le faire pour ne pas détruire les villes: «Ils ne l'ont pas fait à Kiev parce que, je pense, ils ne veulent pas lancer trop de missiles là-bas. Ils l'ont fait à 20 %, mais pas à 100 %. S'ils voulaient le faire à 100 %, cela se passerait probablement très rapidement». Des négociations entre la Russie et les États-Unis se sont tenues le mardi 18 février à Riyad, en Arabie saoudite. La délégation russe était conduite par Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères, accompagné de Iouri Ouchakov, conseiller en politique étrangère du président russe, et de Kirill Dmitriev, directeur général du Fonds russe d'investissement direct. Du côté américain, les discussions étaient conduites par le secrétaire d'État Marco Rubio, le conseiller à la sécurité nationale Mike Waltz et l'envoyé spécial Steven Witkoff. Ils ont discuté du fonctionnement de leurs ambassades et du règlement du conflit en Ukraine.

R. I.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À TINDOUF

Une trentaine d'opérations lancées

DANS le but d'améliorer le cadre de vie de la population, une trentaine d'opérations de développement local, tous secteurs confondus, ont été lancés dans la commune d'Oum Lassel, située à 170 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tindouf. C'est ce qu'ont rapporté, avant-hier, les services de cette collectivité locale.

Une enveloppe financière de plus de 310 millions dinars a été consacrée au titre du programme d'appui au développement économique et social des communes, ainsi que la Caisse de solidarité et le Fonds de garantie des collectivités locales pour l'année 2025, pour la concrétisation de ces nouveaux projets, avec une part importante de ce programme consacré au secteur de l'éducation, a expliqué à la presse le président de l'Assemblée communale (P/APC) d'Oum Lassel, Mohamed Hidas.

Ces opérations dont a bénéficié cette collectivité répondraient aux aspirations des habitants de la région, dont notamment ceux des deux localités éparses, à savoir Hassi Khabi et Hassi Mounir, situées à 200 km du chef-lieu de la commune, a-t-ils précisé.

Ces projets, lancés durant de ce mois de février, concernent entre autres la réalisation de cantines scolaires, l'équipement et l'aménagement des établissements scolaires, ainsi que la réalisation de réseaux divers (électricité, eau potable, assainissement et d'éclairage public).

Il s'agit également de la réhabilitation des puits pastoraux, et champs de captage, en plus de la construction de nouvelles infrastructures de base, a fait savoir la même source.

R. R.

PROGRAMME D'HABITAT À MOSTAGANEM

Distribution de 50 logements publics locatifs

LES CLÉS de 50 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribuées à leurs bénéficiaires, dans la commune de Aïn-Nouissy, dans l'Est de la wilaya de Mostaganem, à l'occasion de la Journée nationale du chahid.

La cérémonie de distribution a eu lieu sur le site d'implantation de ces logements, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire, ainsi que des familles bénéficiaires, qui ont exprimé leur grande joie, d'autant plus que cette opération coïncide avec l'approche du mois de Ramadhan.

Cette opération est la troisième du genre dans la wilaya, depuis le début de l'année, après le relogement de 30 familles dans des logements publics locatifs, au début du mois, dans la commune de Khadra, et de 40 autres familles dans la commune de Hadjadj, en janvier dernier, a indiqué la même source.

Ces nouveaux logements s'ajoutent à ceux distribués en décembre dernier, à savoir 50 logements publics locatifs, dans la commune de Bouguirat et 164 unités relevant de la même formule, dans la commune de Aïn Tedles, outre 280 autres logements publics locatifs, distribués en deux phases durant le mois de novembre (2024) dans cette collectivité locale, dans le cadre d'un programme de 450 logements relevant de cette même formule.

Les services de la wilaya de Mostaganem ont également distribué, au cours du même mois, les clés de 515 logements dans différentes formules, ainsi que 1.431 décisions d'attribution d'aides financières pour des logements ruraux, lors des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. Cette tranche comprenait 215 logements en formule location-vente (AADL), 160 unités en formule de logement promotionnel aidé et 138 logements publics locatifs, a souligné la même source.

R. R.

BÉJAÏA

Saisie d'importantes quantités de tabac à chiquer

Les unités de la Gendarmerie nationale de la commune de la wilaya de Béjaïa ont mis la main récemment sur 1,5 quintal de tabac à chiquer trituré à Aït Smaïl, à l'Est de la wilaya de Béjaïa.



Selon la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa, « la marchandise a été découverte dans un véhicule roulant sur le CW 06, à hauteur du village Aït-Tizi Lakhémis». Le véhicule était conduit par un homme de 64 ans, natif de Sétif, ajoute la même source.

Le mis en cause a été arrêté et conduit directement au siège de la brigade de la gendarmerie pour enquête. Une procédure judiciaire été engagée à son encontre et la marchandise a été confiée aux autorités concernées. Dans une autre opération, les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont, également, saisi quelques jours avant un quintal de Tabac à chiquer sur la RN 09 à hauteur du village Belouta, commune de Kherrata. «La marchandise a été découverte dans un véhicule conduit par un individu âgé de 43 ans, originaire aussi de la wilaya de Sétif», indique la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. Selon la même source, «le tabac portant la marque « Rif» a été emballé dans 20 cartons estimé à 140 kg, soit 35g pour chaque unité». Et d'ajouter que la marchandise a été découverte dans le coffre arrière du véhicule. Interrogés au sujet de la marchandise et la façon dont elle a été acquise, l'individu a avoué ne posséder « aucune autorisation dans ce sens», affirme la même source.

Transféré à la brigade de la gendarmerie, une enquête a été ouverte sur l'affaire, la marchandise a été remise aux autorités concernées et le véhicule a été mis en fourrière. La gendarmerie nationale de la commune de Béjaïa a, également, saisi au cours d'une autre affaire traitée au début du mois courant, des matériaux de construction (des sacs de ciment, des pelles, entre autres) appartenant à un individu âgé de 54 ans, ayant entamé la construction, illicite, d'une bâtisse sur le domaine de l'Etat qu'il a, illégalement, accaparé à Aïn-Skhoune, municipalité de Béjaïa.

Le mis en cause a été pris en flagrant délit de travaux de pose d'une porte d'un garage construit illicitement. Une enquête a été ouverte et l'affaire a, ensuite, été transférée aux autorités judiciaires compétentes.

N. Bensalem

CARAVANE MÉDICALE À NÂAMA

Plusieurs examens et interventions chirurgicales réalisés

DANS le cadre d'une caravane médicale dans la wilaya de Nâama, un total de 526 examens médicaux spécialisés et trois interventions chirurgicales complexes ont été réalisés par une équipe spécialisée en neurochirurgie, neurologie, anesthésie et réanimation de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Cherchell (Tipaza). C'est ce qu'ont indiqué, hier, les organisateurs.

A cette occasion, le chef de la mission, le professeur Kamel Bouaïta, a fait savoir que l'équipe médicale a effectué des examens, consultations et diagnostics pour 223 cas dans le domaine de la neurochirurgie, 236 cas en neurologie et 67 cas en anesthésie et réanimation, au niveau de l'établissement public hospitalier, Les Frères Chenafa, à Mecheria, dans la wilaya de Nâama. Trois interventions chirurgicales complexes ont été menées avec succès, en plus des examens médicaux pour des patients souffrant de problèmes de santé affectant différentes parties du système nerveux, en particulier celles liées à la moelle épinière ou au cerveau, notamment des hernies discales lombaires, ainsi que des cas de maladies neurologiques variées telles que la maladie de Parkinson, l'autisme et la sclérose en plaques, a expliqué Pr. Bouaïta.

Le même responsable a souligné que cette initiative médicale, supervisée par l'équipe médicale spécialisée sur trois jours, a rencontré un "grand succès", notamment grâce à la réussite des interventions chirurgicales complexes. Elle a également favorisé la collaboration entre les médecins des deux établissements hospitaliers de Cherchell (Tipaza) et Mecheria (Nâama).

Pr. Bouaïta a souligné que plusieurs rendez-vous ont été pris pour prendre en charge les patients nécessitant des opérations chirurgicales plus complexes, qui seront réalisées au sein de l'établissement public hospitalier spécialisé(EHS) de Cherchell.

Cette initiative de solidarité et de bénévolat a été très appréciée par les patients et leurs familles, car elle leur a permis d'éviter les déplacements vers d'autres régions pour recevoir des soins.

R. R.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE L'HOMME DE LETTRES

De Barcelone à Valence, Yasmina Khadra enchaîne les distinctions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité mercredi, l'écrivain algérien Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra, lauréat d'un Prix littéraire mondial en Espagne.

«Au vaillant fils de l'Algérie, Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra...félicitations pour ce Prix qui vous a été décerné par l'Espagne, pays ami, et qui vient une fois de plus illustrer votre grand talent dans le domaine du roman. Félicitations à la culture algérienne. Je vous souhaite davantage de succès», a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

L'écrivain algérien a été distingué, lundi, à Valence (Espagne), par le Prix du Parlement des écrivains de la Méditerranée, lors d'une cérémonie organisée au centre culturel La Nau.

« J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après le Prix Pepe Carvalho (Semana Negra/Barcelone 2025), on m'a attribué, ce soir à Valence, le Prix du Parlement des écrivains de la Méditerranée, dont je suis le tout premier lauréat. Mes remerciements et toute ma gratitude aux membres du jury », a-t-il écrit sur ses pages Facebook et Instagram.

Yasmina Khadra a, ainsi reçu cette année deux distinctions en Espagne, confirmant son statut de figure incontournable de la littérature contemporaine. Après avoir reçu le prestigieux prix Pepe Carvalho à Barcelone, il a été désigné premier lauréat du Prix du Parlement des écrivains de la Méditerranée lors d'une cérémonie organisée à Valence, le lundi 17 février 2025.

Fondé à Madrid en 2019 par Bouziane Ahmed Khodja, journaliste et docteur en sociolinguistique, le Parlement des écrivains de la Méditerranée ambitionne de rapprocher les intellectuels de la région autour d'une vision commune. Cette première distinction rend hommage à l'œuvre de Yasmina Khadra, dont le style conjugue suspense, poésie et réflexion sur les grandes questions de société.

« Au fil de sa carrière, Yasmina Khadra a exploré des thèmes universels comme le dialogue interculturel, les conflits sociaux et la quête d'identité. Sa venue à Valence



est une opportunité rare d'interroger le rôle de la littérature dans le rapprochement des cultures méditerranéennes », ont souligné les organisateurs.

Alors que ces distinctions viennent enrichir son impressionnant palmarès, Yasmina Khadra poursuit son parcours avec Cœur-d'amande, son dernier roman paru en août 2024 aux éditions Mialet-Barrault et Casbah Éditions.

Dans cette nouvelle œuvre, l'auteur délaisse les intrigues politiques et les récits de guerre pour livrer une histoire plus intime et poignante. Le roman suit le quotidien de Nestor, un homme de petite taille rejeté par sa mère et élevé par sa grand-mère dans un quartier populaire de Barbès. Entre résilience et solidarité, Cœur-d'amande interroge la capacité humaine à se reconstruire malgré les épreuves.

A. B.

« EL KILEB LA TANBAH » SUR LES PLANCHES DU TR D'ANNABA

La condition féminine et de la lutte palestinienne, deux combats étroitement liés

« EL KILAB LA TANBAH » (Les Chiens qui n'aboient pas), de Walid Abdellahi, s'est distingué, lundi, par son audace scénique et sa profonde résonance politique, dans la compétition officielle du 7e Festival national de la production théâtrale féminine de Annaba,

Produite par l'association culturelle El-Manara de Corso (Boumerdès), la pièce met en scène Warda, incarnée par Feriel Medjadji, une femme emprisonnée pour le meurtre de son mari infidèle. Face à un avocat manipulateur (Farid Ghanem), un geôlier indifférent (Abdelaziz Kaced) et le spectre de son époux, Warda confronte sa culpabilité et ses souffrances. Au-delà de son destin individuel, la pièce explore une réflexion allégorique sur la lutte palestinienne.



La mise en scène de Walid Abdellahi opère sur deux niveaux d'interprétation. Superficiellement, elle aborde les violences faites aux femmes, mais un détail crucial, le matricule « 710 » porté par Warda en référence à l'agression sioniste contre Gaza le 7 octobre, oriente le drame vers un message plus vaste. L'avocat symbolise les institutions internationales ambivalentes, soutenant tout en opprimant, tandis que le geôlier incarne la brutalité d'un occupant sans scrupules.

À travers la souffrance de Warda et la présence fantomatique de son mari, la pièce fait écho à la résistance palestinienne. La conclusion, marquée par l'élimination symbolique de l'avocat et du geôlier, affirme la quête de liberté et résonne avec les aspirations à la souveraineté.

Sur le plan technique, la scénographie de Samia Chebatta et la chorégraphie de Souhil Chebli enrichissent le récit. Un lit métallique transformable symbolise l'enfermement physique et psychologique de Warda, ajoutant une dimension poignante à l'œuvre.

Walid Abdellahi, metteur en scène, exprime : « La pièce traite de la condition féminine et de la lutte palestinienne, deux combats étroitement liés. Chaque élément de la scénographie, conçu en collaboration avec Samia Chebatta, vise à transmettre des messages forts et des symboles profonds. »

« El kilab la tanbah » ne se contente pas de dénoncer les injustices individuelles ; elle interpelle sur les enjeux collectifs et les responsabilités politiques face à la Palestine. La pièce rappelle avec force l'importance de l'engagement artistique et théâtral dans les luttes pour la justice et la dignité humaine.

Cette nouvelle version enrichie de la mise en scène invite le public à plonger dans un récit poignant où se mêlent la douleur individuelle et l'aspiration collective à la liberté, faisant écho aux défis contemporains des sociétés arabes et palestiniennes.

LA RADIO ALGÉRIENNE DÉVOILE SON PROGRAMME «RAMADHAN»

Riche grille pour le mois sacré

LA RADIO algérienne a dévoilé sa nouvelle grille de programmes radiophoniques riches et variés, prévus à travers ses chaînes nationales, thématiques et stations régionales, durant le mois sacré du Ramadan 2025, indique un communiqué de la Direction générale de cet établissement public.

La Radio algérienne précise que ces nouveaux programmes aux contenus «riches» et «variés», concoctés spécialement pour le mois de ramadhan, visent notamment à contribuer à «l'accompagnement des efforts des pouvoirs publics et des différents chantiers lancés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans divers secteurs pour répondre, au mieux, aux attentes des citoyens...».

Ce catalogue inclut des programmes abordant plusieurs aspects liés à la vie social, en particulier, la solidarité, la sensibilisation contre le gaspillage et la lutte contre les pratiques commerciales illégales, selon la même source.

Cette grille reflète également l›»étroite» collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, pour «sensibiliser, consolider et consacrer les valeurs véhiculées par le mois sacré et accompagner les différentes activités des mosquées, des écoles coraniques et des zaouïas pour préserver les valeurs fondamentales du peuple algérien et son référent religieux», ajoute-t-on.

Les programmes, prévus durant tout le mois de ramadhan, font place aussi à des thèmes liés notamment à la santé nutritionnelle, à la prévention des accidents de la circulation et domestiques et à la lutte contre les fléaux sociaux, outre les programmes destinés aux jeunes, des concours et des émissions de divertissement en plus des programmes dédiés à l'accompagnement du mouvement culturel et artistique et la valorisation du patrimoine culturel algérien dans sa pluralité et sa diversité.

Ainsi, la Chaine I propose à ses auditeurs «Ghida'ouk fi ramadhan (Ta nutrition durant le ramadhan) et «Tabak wa adwak» (Plat et saveurs), tandis que la Chaîne II d'expression amazighe, diffusera un programme de solidarité dédié aux enfants atteints de cancer à travers quatre wilayas (Constantine, M›sila, Béchar et Alger). La Chaîne III présente, pour sa part, des rubriques et émissions interactives notamment «Dar darakoum», «mâa Lahbab» et «Saha ftourkum». La grille fait place également à des programmes de proximité qui seront diffusés à travers les stations locales de la Radio algérienne à l'instar de la Radio régionale de Tipasa qui consacre une émission socioculturelle intitulée «Rihet ramdhan», la Radio de Constantine avec «Rahbet Essa'imin» qui aborde des questions du quotidien des citoyens, tandis que la Radio d'Oran propose un concours intitulé «Le grand gagnant».

La Radio d'Ain Defla mettra, de son côté, en lumière la richesse et la diversité de la cuisine algérienne à travers une émission intitulée «Votre cuisine». La Radio «El Bahja», propose, pour sa part, plusieurs émissions comme «Le consommateur», «Votre santé, une couronne sur votre tête», et «El Mahrousa», tandis que la Radio thématique Saint Coran diffusera «Famille et éducation» et «Achbal el Qoran» et la Radion «Jil FM» avec «Sal Al-Tabib», «Kounek chef», «Dima M›lah» et d'autres émissions et rubriques adaptées aux goûts des auditeurs durant le mois de ramadhan.

R. C.

LIGUE 2 AMATEUR - OLYMPIQUE MAGRANE

Le joueur Boudoukha écope de 10 matchs de suspension

LA COMMISSION de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a infligé une sanction de dix matchs de suspension ferme au joueur de l'Olympique Magrane, Djamel-Eddine Boudoukha, pour «tentative d'agression sur officiel de match» lors de la 19e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est, ayant vu son équipe l'emporter à domicile contre l'IB Khemis El Khechna (2-1).La suspension de Boudoukha est assortie d'une amende de 50.000 DA, alors que son équipe, l'Olympique Magrane, a écopé d'une amende de 20.000 DA, pour «mauvais comportement».»Le président de l'Olympique Magrane est appelé à comparaitre devant la commission de discipline (CD) le lundi 24 février, à 11h00. D'ici là, le dossier de cette affaire reste ouvert», a ajouté la LNFA dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.L'Olympique Magrane occupe actuellement l'avant-dernière place au
classement général du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, avec un capital de 16 points, mais il ne perd pas espoir de se sauver.La CD de la LNFA a prononcé d'autres sanctions à l'issue de sa dernière réunion, dont une suspension de six mois contre Aziz Seriak, le SG du NRB Teleghma, pour «comportement antisportif envers officiel de match», lors de la 19e journée du championnat, disputée samedi dernier et ayant vu son équipe se faire accrocher à domicile par l'IRB Ouargla (1-1). «La suspension de Seriak est assortie d'une amende de 50.000 DA», a encore précisé l'instance.

UN MATCH À HUIS CLOS POUR LE RC ARBAÂ

LE RC ARBAÂ, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire lors de la défaite à domicile
contre la JS El Biar (1-2), survenue samedi dernier pour le compte de la 19e journée, a annoncé mardi la commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA).La sanction du RCA est rehaussée d'une double amende : la première, d'un montant de 100.000 DA «pour jets de projectiles sur le terrain, sans dommages physiques» par ses supporters, et la seconde d'un montant de 40.000 DA, pour «mauvaise organisation».La CD de la LNFA a prononcé plusieurs autres sanctions à l'issue de sa dernière réunion, notamment, une suspension de quatre matchs contre le joueur de la JS Bordj Menael, Merzak Dabaâziz, pour jeu dangereux, lors de la défaite à domicile contre l'USM El Harrach (0-1), pour le compte de la 19e journée, Groupe Centre-Est.»La sanction de Dabaâziz est rehaussée d'une amende de 50.000 DA, pour comportement antisportif envers officiel du match», a précisé la même source.Idem pour le joueur du GC Mascara, Kamel Abdoun, ayant écopé de quatre matchs de suspension ferme, pour «comportement antisportif envers officiel de match, lors de la 19e journée», ayant vu son équipe s'incliner chez l'US Béchar Djedid (3-2). Abdoun devra en outre s'acquitter d'une amende de 50.000 DA.

LIGUE 1 MOBILIS (17e J)

L'USMA co-dauphin, le CSC rate le coche

L'USM Alger a rejoint a provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant à domicile le NC Magra (2-0), tandis que le CS Constantine a raté l'occasion de rejoindre le «Big Four», en concédant le nul face à l'ASO Chlef (2-2), en ouverture de la 17e journée du championnat, devant se poursuivre mercredi, jeudi, et dimanche.



Pour le premier match du nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta, l'USMA a dominé les débats face à une équipe du NCM, qui confirme sa fébrilité en dehors de ses bases, avec un maigre bilan de 3 points pris sur 27 possibles.Privé de trois tauliers : Boukhanchouche, Ghacha, et Alilet, le club de Soustara a dû attendre la fin de la première période pour trouver la faille, grâce à une tête du Congolais Likonza (37e). Après la pause, l'USMA a accentué sa domination en faisant le break, par la nouvelle recrue hivernale, Merghem (59e).Un succès qui permet à l'USMA de rejoindre le CRB à la position de dauphin, avec 29 points chacun, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui affrontera dimanche prochain le Paradou AC (20h00). En revanche, le NCM reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (14e, 16 pts), et pourrait même se retrouver en position de relégable, à l'issue de cette journée.Il s'agit de la troisième confrontation entre les deux clubs depuis le début de la saison. Après un nul vierge en match aller, l'USMA a éliminé le «Nedjm» aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie (1-0), en match disputé le 10 février au stade du 5-Juillet.Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC croyait tenir sa victoire, avant que l'attaquant togolais, Kokou Avotor, ne surgisse dans le temps additionnel (90e+1) pour crucifier les «Sanafir» et offrir un point inespéré, mais précieux aux siens, ce qui confirme le second souffle des Chélifiens durant le «money-time» cette saison.
Et pourtant, le club constantinois a bien entamé la partie en ouvrant le score en début de match, sur un penalty transformé par Belhocini (4e). L'ASO a bien réagi, en égalisant quelques minutes plus tard, également sur penalty de l'autre Togolais, Agbagno (11e). Les locaux ont repris l'avantage, suite à un joli travail individuel de Temine (19e), mais c'était sans compter sur l'envie des joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui de revenir avec un bon résultat de Constantine.

L'USMK, DE MAL EN PIS

Rien ne va plus chez le CSC, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, ratant l'occasion de se positionner au pied du podium, alors que l'ASO réalise une bonne opération, une semaine après sa victoire à Chlef face au Paradou AC (2-0), et s'empare du coup de la sixième place.A l'Est du pays, l'USM Khenchela continue de manger son pain noir, en essuyant une sévère, et inattendue défaite, à domicile face la JS Saoura (1-3). Il s'agit du troisième revers «at-home» pour les «Siskaoua», depuis le début de la saison, après ceux face au MC Alger (0-1/ 5e journée) et l'ES Sétif (2-3/ 12e journée).Les coéquipiers du gardien Litim, dont il s'agit du quatrième revers de suite, ont concédé l'ouverture du score, signée l'Ivoirien Bédi (41e),
avant d'égaliser par Djaouchi, peu avant la pause (45e+3). Les visiteurs ont dominé la seconde période, ce qui a permis à Bentaleb de signer un doublé (76e, 90e+3).La défense de l'USMK est en train de prendre l'eau depuis quelques semaines, en encaissant pas moins de 11 buts lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues. En conséquence à cette nouvelle défaite, l'entraîneur khencheli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie. Si l'USMK stagne à
la 10e place au tableau, en compagnie du MC El-Bayadh (20 pts), la JSS remonte, quant à elle, à la 8e position (22 pts).

QUALIFS/MONDIAL 2026 :

Botswana-Algérie à 15h en plein ramadan, gros défi pour les Fennecs

VENDREDI 21 mars 2025, à 15h (heure locale), l'Algérie a rendez-vous avec le Botswana pour un match crucial dans les éliminatoires à la Coupe du Monde 2026. Avec 9 points au compteur, l'équipe de Vladimir Petkovic est actuellement en tête du groupe G, mais elle ne peut se permettre aucune erreur face à un Botswana qui compte 6 points et reste dans la course.L'enjeu est clair : une victoire permettrait à l'Algérie de conserver sa place de leader avant la rencontre décisive contre le Mozambique trois jours plus tard, soit le 24 mars 2025 à Tizi-Ouzou. Un échec au Botswana compliquerait les plans des Fennecs, qui devront ensuite impérativement s'imposer contre les Mozambicains pour garder le cap vers la qualification.Un défi sous la chaleur de Gaborone Le match se déroulera sous une chaleur accablante à 14h (heure algérienne), avec des températures avoisinant les 30°C, un facteur qui pourrait perturber la préparation physique des Algériens. Face à une équipe du Botswana motivée, les Fennecs devront être concentrés et prêts à tout donner, tout en gérant les conditions climatiques difficiles avec le mois sacré du ramadan.

BARRAGES RETOUR LIGUE DES CHAMPIONS

Première surprise s'appelle le Feyenoord d'Anis Hadj Moussa

C'EST la première surprise de la soirée des barrages retour de la Ligue des champions. Le Feyenoord Rotterdam, d'Anis Hadj Moussa et Ramiz Zerrouki, résiste face aux Milanais et s'adjuge le premier ticket pour les 1/8es de finale de la plus prestigieuse des compétitions européennes dans sa nouvelle formule.Côté Anis Hadj-Moussa, c'est un match assez inintéressant pour l'ailier algérien. Présent 88 minutes sur le terrain, il n'a pas tiré une fois, a perdu 19 ballons et un nombre également important de duels. Il a néanmoins beaucoup contribué au travail défensif de son équipe, dont il est un cadre. À seulement 23 ans, Hadj-Moussa découvrira donc les huitièmes de finale de la Ligue des Champions !En effet, leur mission était de taille. Mais ils l'ont fait. Après leur surprenante victoire lors de la manche aller(1-0), les Néerlandais du Feyenoord réussissent l'exploit de ne pas se faire remonter face au Milan AC. Les coéquipiers de l'ailier algérien, Anis Hadj Moussa, titulaire, se sont battu jusqu'au bout, et ont cru en leurs chances malgré un premier but encaissé dès la première minute du match de la part de leur ancien compère, Giménez.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (TIRAGE AU SORT - 1/4 FINALE)

Le MCA, l'USMA et le CSC fixés jeudi sur leurs adversaires à Doha

Les trois représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs, le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, seront fixés sur leurs prochains adversaires en quarts de finale jeudi, à l'occasion du tirage au sort prévu à partir de 15h00 (heure algérienne) à Doha (Qatar).



Le MCA en Ligue des champions, ainsi que l'USMA et le CSC en Coupe de la Confédération, auteurs d'un bon parcours lors de la phase de poules, n'auront pas la partie facile lors du prochain tour, à élimination directe.En Ligue des champions, le «Doyen» est condamné à sortir le grand jeu pour espérer passer ce cap difficile de la compétition. En effet, les joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, affronteront l'un des trois clubs : l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), ou FAR (Maroc).Qualifié en tant que deuxième du groupe A, derrière les Soudanais d'Al-Hilal, le Mouloudia jouera la première manche à domicile, fixée au mardi 1er avril, avant de se déplacer pour jouer la seconde manche, une semaine plus tard.Le MCA, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, signe son retour à ce stade de la compétition, quatre années après sa dernière apparition, lors de l'édition 2020-2021.L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad a été, quant à lui, éliminé en phase de poules, terminant troisième du groupe C, derrière Orlando Pirates et Al-Ahly du Caire.Les clubs algériens courent après le prestigieux trophée de la CAF depuis 2014 et le sacre de l'ES Sétif. En Coupe de la Confédération, l'USMA, qui a terminé leader du groupe C, est considérée comme l'un des favoris en puissance pour reconquérir ce trophée, conquis une première fois en 2023.En quarts, les coéquipiers du capitaine Saâdi Redouani pourraient tomber sur les Sud-Africains de Stellenbosch, les Egyptiens d'Al-Masry, ou leurs compatriotes du CS Constantine, deuxièmes du groupe A.Le CSC, qui aurait pu terminer leader de sa poule, a flanché lors de la 6e et dernière journée, en concédant une défaite en déplacement face aux Tanzaniens de Simba SC (2-0), qui leur a coûté la place de leader.»Le tirage au sort de la Coupe de la Confédération aura lieu à 15h00 (heure algérienne), et celui de la Ligue des Champions 16h00 (heure algérienne). Les fans pourront suivre le tirage sur la chaîne officielle de la CAF sur YouTube», indique la CAF dans un communiqué.La cérémonie de tirage au sort sera dirigée par Mohammed Saâdoun Al-Kuwari, assisté de l'ancien international algérien Rabah Madjer, et du vainqueur de la Ligue des champions 2015 et de la Coupe de la Confédération 2016, le Zambien Rainford Kalaba.Les clubs connaîtront également leurs adversaires potentiels en demi-finale grâce au tirage au sort de cette étape, précise la CAF.Les rencontres aller de la Ligue des Champions sont programmées les 1er et 8 avril 2025, tandis que celles de la Coupe de la Confédération se tiendront les 2 et 9 avril 2025.

Ligue des Champions

Al-Ahly SC (Egypte), Al-Hilal (Soudan), AS FAR (Maroc), ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Pyramids (Egypte), MC Alger (Algérie).

Coupe de la Confédération

Zamalek SC (Egypte), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Al-Masry (Egypte), CS Constantine (Algérie), RS Berkane (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), USM Alger (Algérie).

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE-2025)

Le tirage au sort fixé au lundi au Complexe olympique «Mohamed Boudiaf»

LE TIRAGE au sort du tournoi Futsal de la presse nationale, pour sa 4e édition, prévue durant le Ramadhan, été fixé au lundi 24 février à la salle des Conférences de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a-t-on appris mercredi auprès du Comité d'organisation. Le tirage au sort sera rehaussé par la présence de personnalités sportives et de représentants des équipes ayant remplis les conditions de participation arrêtées par les organisations.Initié par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, la 4e édition du tournoi Futsal verra la participation de 28 équipes, avec un système de compétition qui comprend un 1er tour en mini-championnat, suivi des tours d'élimination directe (8e de finale, 1/4 de finale, demi-finale et finale).» 28 équipes de différents organes de presse se sont engagées dans les délais de rigueur qu'on a fixé, afin de prendre part à cette 4e édition, mais la liste officielle des participants sera arrêtée définitivement, après l'étude des différents dossier d'engagement, et la veille du tirage au sort prévu lundi», a indiqué à l'APS, le Directeur du tournoi, Mourad Hachemi.Et d'ajouter: «Le coup d'envoi de la 4e édition est programmé pour le lundi 3 mars à la Coupole du complexe sportif, alors que la cérémonie officielle d'ouverture aura lieu, jeudi au même endroit, avec entre autres des matchs gala inscrit dans le calendrier du tournoi. Des personnalités politiques et sportives, invitées pour la circonstance, devraient rehausser de leur présence l'événement».A l'instar des précédentes éditions, la 4e édition du tournoi Futsal de la presse qui se déroulera sous le slogan «On ne vous oubliera pas», sera dédiée à la mémoire des défunts confrères et autres figures sportives.

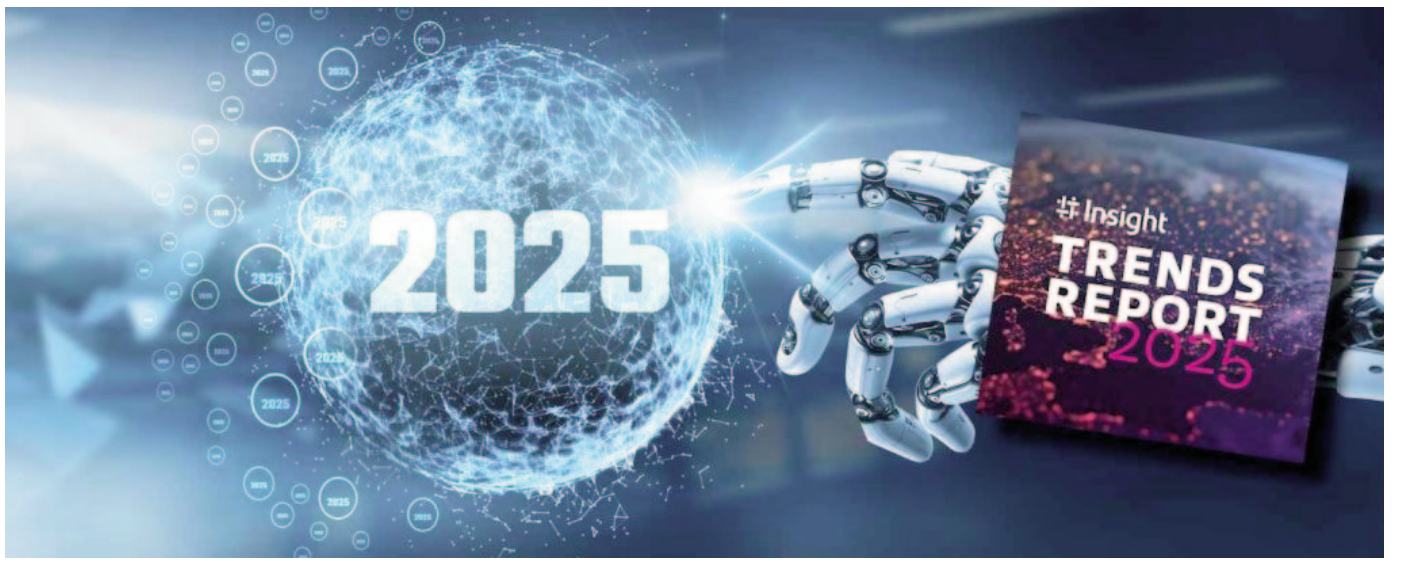
CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES/ 1er TOUR - ALLER)

Soudan du Sud - Algérie : les «Vertes» pour prendre option à Juba

LA SÉLECTION nationale féminine de football, abordera son match face à son homologue du Soudan du Sud, mercredi au stade de Juba (15h00, heure algérienne), avec l'intention de prendre option sur
la qualification au 2e et dernier tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.
Face à un adversaire de moins calibre, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, devront tout de même rester vigilantes afin de revenir avec un bon résultat, avant la seconde manche.A pied d'œuvre depuis lundi à Juba, les coéquipières Hanna Lina Boubezari, sont animées d'une grande détermination pour préserver la dynamique, elles qui restent sur deux victoires de rang, remportées en amical face à l'Ouganda (2-1 puis 1-0), en novembre dernier à Blida.En vue de cette double confrontation face au Soudan du Sud, Benstiti a retenu 26 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger.
Les Vertes rentreront au pays le vendredi 21 février, afin d'entamer immédiatement la préparation du match retour, fixé au mardi 25 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 19h00.En cas de qualification au deuxième et dernier tour qualificatif, les Algériennes affronteront la coriace équipe du Cameroun, au moment où le match aller se jouera à domicile. Les deux manches se joueront entre le 20 et le 28 octobre 2025.Les éliminatoires de la CAN féminine 2026, verront la participation de 38 équipes africaines. Six nations sont exemptées du 1er tour, il s'agit de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, et de la Côte d'Ivoire.La 15e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, se jouera du 5 au 26 juillet 2025. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi :5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet (Alger).Lors de la prochaine phase finale de la CAN féminine, les «Vertes» évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana, rappelle-t-on.

Six tendances technologiques 2025 qui transforment le rôle des DSI

Plus que jamais, les DSI sont au cœur de la mutation numérique. IA performante, infrastructures hybrides et rationalisation logicielle deviennent les leviers incontournables d'une stratégie IT agile et résiliente face aux bouleversements technologiques à venir. Un nouveau rapport Insight fait le point sur ces tendances Tech clés en 2025 et sur comment les appréhender.



La révolution numérique s'accélère et les DSI doivent plus que jamais être à l'avant-garde. Le dernier rapport d'Insight met ainsi en lumière six tendances technologiques qui redessinent le paysage digita des entreprises. De l'IA qui repousse ses limites à la 5G privée qui révolutionne la connectivité d'entreprise, Insight identifié 6 innovations qui façonneront les prochains mois, influenceront les enjeux de compétitivité et forment une sorte de feuille de route stratégique pour garder le cap de la modernisation en 2025.

L'évolution des modèles d'IA : vers une intelligence plus agile et intégrée

Le lancement de DeepSeek et les avancées en IA générative qui se multiplient ces dernières semaines (Operator, Deep Research, Grok 3) démontrent que l'intelligence artificielle ne se limite plus à de simples applications expérimentales.

Les modèles IA évoluent pour offrir des capacités de raisonnement avancé, des performances accrues, une latence réduite mais aussi une efficacité énergétique optimisée grâce à des processeurs spécialisés tels que les LPU. Par ailleurs, l'orchestration multi-agents et l'intégration avec la RPA permettent de repenser l'automatisation des processus, tout en plaçant la durabilité au cœur des préoccupations technologiques. Insight invite les DSI à investir dans la formation à l'IA, intégrer l'IA dans leurs opérations et collaborer avec des experts. Il est également crucial d'assurer la qualité des données et d'adopter des pratiques éthiques pour garantir la transparence et renforcer la confiance des parties prenantes.

Sécurité à l'ère de l'IA : nouvelle ère pour la protection des données

L'essor fulgurant de l'IA s'accompagne de menaces inédites. Les cyberattaques deviennent plus sophistiquées, exploitant notamment l'injection de prompts et la manipulation de données. Les DSI doivent repenser leurs défenses en s'appuyant sur des référentiels comme l'OWASP Top 10 for LLM pour créer un bouclier digital à la hauteur des enjeux.

Pour aborder l'aspect critique de la sécurité de l'IA, Insigth encourage les DSI à ne plus tarder à évaluer leurs contrôles existants, planifier et concevoir des projets de sécurité réalisables, puis les mettre en œuvre. Et elle rappelle que la gestion continue des opérations de sécurité, éventuellement via des services managés, est essentielle pour assurer des performances optimales

Le cloud hybride : l'alliance stratégique entre agilité et contrôle

En conjuguant les forces du cloud public et privé, le cloud hybride s'impose comme la solution d'excellence pour les entreprises modernes. Cette approche offre l'agilité nécessaire au déploiement des applications d'IA tout en garantissant un contrôle optimal des ressources et une sécurité renforcée. Les fournisseurs IT traditionnels ont radicalement transformé leur offre en intégrant le cloud hybride. Initialement sceptiques, des acteurs tels que HPE, Dell et Lenovo ont adapté leurs solutions on-premise pour offrir la flexibilité nécessaire au déploiement massif de l'IA, en assurant des performances élevées, une faible latence et une protection renforcée des données. Cette transformation a conduit à l'émergence de modèles « as-a-service » qui permettent d'expérimenter en cloud public avant de passer à une exploitation hybride, comme le montrent des exemples dans le secteur de la distribution. Pour réussir cette transition, il est essentiel de mettre en place une stratégie cloud solide, axée sur la sécurité, l'optimisation des ressources et l'automatisation. Avant d'adopter des solutions de Cloud hybride, les organisations doivent élaborer une stratégie Cloud complète, prioriser la sécurité et la conformité, et optimiser le placement des charges de travail. Favoriser la communication interne et tirer parti de l'automatisation sont également cruciaux pour assurer une mise en œuvre réussie et efficace.

Informatique spatiale : réinventer l'expérience numérique

Longtemps cantonnée aux secteurs du divertissement, l'informatique spatiale se positionne désormais comme une technologie à fort potentiel pour transformer les environnements professionnels. Bien qu'encore méconnue de certains, son attractivité ne laisse pas indifférent les grands acteurs du secteur IT, tels qu'Apple et Meta, qui investissent massivement dans ce domaine. Inventée en 2003 par Simon Greenwold du MIT, cette technologie – souvent assimilée à la réalité virtuelle ou augmentée – offre une richesse d'interactions bien plus vaste.

En fusionnant RA, RV et RM, l'informatique spatiale redéfinit les paradigmes opérationnels. Elle séduit aujourd'hui grâce à des applications concrètes en formation, maintenance industrielle et santé, avec des usages allant de la simulation via des jumeaux numériques à l'assistance pour les personnes malvoyantes. Son marché, prévu pour tripler en quelques années, atteste de son potentiel transformateur, même si un faible taux d'investissement actuel dans les entreprises reflète un frein managérial plutôt qu'une réticence technologique. En s'appuyant sur l'IA, l'IoT, les mégadonnées et la robotique, l'informatique spatiale dynamise des environnements immersifs et interactifs, ouvrant la voie à une nouvelle ère d'innovation et d'optimisation des processus métier.

Pour en tirer parti, Insight encourage les DSI à investir autant dans la technologie que les personnes, de promouvoir l'innovation et de personnaliser les applications. Intégrer les systèmes existants et se concentrer sur l'expérience utilisateur sont également essentiels pour maximiser l'efficacité et la simplicité des applications de l'informatique spatiale en entreprise.

Connectivité privée 5G : une révolution sur mesure

La 5G privée répond aux besoins critiques des entreprises en matière de connectivité à travers une approche « sur mesure ». Ultra-rapide et ultra-sécurisée, elle permet de connecter un nombre croissant d'appareils IoT tout en garantissant une latence minimale.

Pour les DSI, l'adoption d'un réseau privé 5G signifie également une maîtrise renforcée des flux de données et une meilleure protection des informations sensibles, tout en favorisant l'innovation sur des territoires parfois mal desservis par les réseaux classiques.

Pour tirer pleinement parti de la 5G privée, les organisations doivent commencer par analyser leurs besoins et anticiper les évolutions du réseau. Selon Insight, elles doivent ensuite investir dans une infrastructure adaptée – équipements 5G, technologies avancées et dispositifs IoT – et encourager une collaboration étroite entre IT et OT pour une intégration optimale. La sécurité demeure prioritaire : il faut instaurer des protocoles robustes, maintenir les systèmes à jour et former les équipes. Enfin, s'associer à des fournisseurs expérimentés garantit un déploiement réussi et évolutif dans un environnement numérique en perpétuelle mutation.

Rationalisation des logiciels : pour gagner en efficacité

Face à la prolifération des applications et au phénomène de "shadow IT", la rationalisation des logiciels est devenue une priorité stratégique pour les entreprises. En simplifiant le portefeuille applicatif, les DSI peuvent réduire les coûts liés aux licences, améliorer la sécurité et favoriser une meilleure adéquation entre les outils utilisés et les objectifs métiers. Cette approche permet de recentrer les investissements sur des solutions véritablement efficaces et adaptées, tout en facilitant la gouvernance informatique et en stimulant l'innovation interne.

Pour réussir la rationalisation des logiciels, les entreprises doivent d'abord définir leurs objectifs globaux et spécifiques au SaaS, en identifiant les priorités telles que la réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité. Ensuite, il est essentiel d'analyser et de recenser les logiciels en usage, d'en évaluer la valeur sur des critères fonctionnels, techniques et de sécurité, puis de concevoir des plans d'action pour consolider, remplacer ou éliminer les applications redondantes. Enfin, une gouvernance et un suivi continus garantissent l'alignement permanent des logiciels avec les objectifs stratégiques de l'entreprise.

En 2025, les DSI devront ainsi plus que jamais être des architectes du changement. Ces six tendances constituent autant d'opportunités pour transformer les défis digitaux en avantages concurrentiels.

Elles invitent à une approche proactive. Pour Insight, c'est en combinant ces 6 innovations technologiques et une nécessaire rigueur opérationnelle que les organisations pourront non seulement anticiper les évolutions du marché, mais également se positionner en leaders dans un paysage numérique en pleine mutation.

Seagate veut acquérir Intevac, un pari très stratégique



EAGATE annonce son intention d'acquérir Intevac, spécialiste des systèmes de traitement par dépôt de films minces utilisés dans la fabrication des disques durs. Cette opération 100 % en numéraire, évaluée à environ 119 millions de dollars, doit aider Seagate à mieux maîtriser sa chaîne de production pour gagner en compétitivité. Tout comme la bande, le disque dur aussi fait de la résistance. En pleine transformation depuis l'arrivée du SSD, les disques durs continuent de représenter une solution économique, efficace et finalement peu énergivore (un disque qui ne tourne pas ne consomme rien) pour le stockage de très grandes quantités de données semi-froides. Et avec des innovations comme HAMR (Heat-Assisted Magnetic Recording) qui augmentent leur densité de stockage, ils continuent de trouver leur place, notamment dans les infrastructures cloud.

Fondée en 1991, Intevac conçoit des systèmes essentiels à la fabrication et à l'amélioration des disques durs, notamment grâce à sa technologie HAMR qui optimise la densité et la performance de stockage. En acquérant ce fournisseur de technologie clé, Seagate va disposer d'un plus grand contrôle sur toute la chaîne de fabrication des disques et pouvoir se montrer plus compétitif face à ses principaux concurrents que sont WD et Toshiba. Dans le cadre de cette transaction, les actionnaires d'Intevac recevront 4,00 dollars par action, auxquels s'ajoutent un dividende spécial unique de 0,052 dollar et un dividende trimestriel régulier de 0,05 dollar par action. Ce dispositif, représentant une prime de 45 % par rapport au cours de clôture de 2,83 dollars du 11 décembre 2024 et de 21 % par rapport à celui de 3,38 dollars enregistré le 12 février 2025, illustre la valeur assurée de l'opération. La procédure prévoit une offre publique de rachat ciblant initialement plus de 50 % des actions d'Intevac, suivie d'une fusion pour acquérir le solde des titres, le tout sous réserve des conditions habituelles. L'accord a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration d'Intevac et soutenu par ses deux principaux actionnaires, représentant ensemble environ 22 % du capital.

iOS 18.1 avec Apple Intelligence : comment l'essayer maintenant ?



La version bêta publique est désormais accessible à tous, mais pour profiter d'Apple Intelligence, il vous faut un iPhone 15 Pro ou l'un des nouveaux iPhone 16.

Les utilisateurs impatients de tester les capacités de la suite « Apple Intelligence » peuvent dès à présent télécharger la bêta publique d'iOS 18.1.

iOS 18.1 arrive avec Apple Intelligence : comment l'essayer maintenant ?

La version bêta publique est désormais accessible à tous, mais pour profiter d'Apple Intelligence, il vous faut un iPhone 15 Pro ou l'un des nouveaux iPhone 16.

Les utilisateurs impatients de tester les capacités de la suite « Apple Intelligence » peuvent dès à présent télécharger la bêta publique d'iOS 18.1.

Cette mise à jour introduit les premières fonctionnalités basées sur l'IA d'Apple, jusqu'alors réservées aux développeurs. La mauvaise nouvelle ? Seuls les utilisateurs équipés d'un iPhone 15 Pro ou d'un iPhone 16 pourront réellement bénéficier de ces innovations. Les appareils plus anciens n'étant pas compatibles avec certaines capacités d'Apple Intelligence.

Comment tester Apple Intelligence ?

Pour tester l'intelligence artificielle d'Apple, il vous faut le bon iPhone. Actuellement, seuls les iPhone 15 Pro et Pro Max sont compatibles. Mais les quatre nouveaux modèles d'iPhone 16 seront également capables d'installer iOS 18.1 et d'accéder à Apple Intelligence.

Bien qu'Apple déploie ses fonctionnalités progressivement, iOS 18.1 propose déjà une série d'outils prometteurs. Parmi les nouveautés, les fonctionnalités d'écriture permettent aux utilisateurs de réécrire, relire et résumer des textes dans des applications comme Mail et Notes. Les outils photo facilitent la recherche d'images grâce à des commandes en langage naturel, tandis qu'une nouvelle fonction permet de supprimer discrètement les éléments indésirables d'une image.

Les applications Notes et Téléphone permettent désormais d'enregistrer, de transcrire et de résumer des appels. Par ailleurs, Apple Intelligence propose des résumés générés par l'IA pour vos notifications, e-mails et divers contenus.

Un meilleur Siri ?

Beaucoup attendent l'arrivée d'un Siri plus performant. En intégrant une intelligence artificielle avancée, Apple assure que Siri deviendra plus « naturel, flexible et profondément intégré » dans le système.

Dans iOS 18.1, l'activation de Siri se manifeste par une lumière éclatante, remplaçant l'ancien globe. Les utilisateurs pourront désormais alterner entre la voix et la saisie pour poser leurs questions. Siri s'efforcera de comprendre même les bafouillent, et il disposera également d'informations sur les produits Apple, lui permettant par exemple de répondre à des questions spécifiques concernant vos appareils.

Installer iOS 18.1 bêta

Même si iOS 18.1 est désormais en bêta publique, une version sans aucun doute plus stable que celle des développeurs, vous devez toujours faire attention lors de l'installation. Le mieux est de l'essayer sur un autre iPhone que celui que vous utilisez au quotidien.

Pour télécharger cette bêta, accédez aux Paramètres, sélectionnez Général et appuyez sur Mise à jour logicielle. Sélectionnez l'option Mises à jour bêta et choisissez iOS 18 Public Beta. Un écran apparaîtra vous invitant à mettre à jour vers iOS 18.1 Beta.

Si votre iPhone prend en charge Apple Intelligence et que vous souhaitez l'essayer, accédez aux Paramètres, sélectionnez Apple Intelligence et Siri, puis appuyez sur le bouton pour rejoindre la liste d'attente.

Google Photos reçoit une nouveauté subtile mais incontournable

Ce n'est peut-être pas la fonctionnalité la plus spectaculaire, mais elle se révèle très pratique.Que vous soyez sur Android ou iOS, Google Photos est une excellente solution pour stocker et partager vos photos, avec de surcroit des fonctionnalités comme Magic Editor et Ask Photos. Cependant, il manquait jusqu'à cette semaine une fonctionnalité pourtant simple : la possibilité de retourner ou de mettre en miroir une image.



Un ajout simple, mais important

Comme le précise Android Police, les utilisateurs peuvent désormais effectuer cette action directement depuis l'application Google Photos. Bien que cela puisse paraître basique, avant cette mise à jour, seules les options de recadrage, de rotation ou de modification du rapport étaient disponibles dans les outils d'édition.

Un exemple de l'utilité de cette fonctionnalité concerne les selfies pris sur un iPhone, où la caméra inverse par défaut l'image, ce qui modifie l'orientation originale de la photo. Mais ce n'est pas la seule possibilité, cela permet d'ajuster l'équilibre et la symétrie, ou encore de corriger l'orientation. Même si ce type de fonctionnalité ne semble pas indispensable à première vue, il est pratique de l'avoir à portée de main.

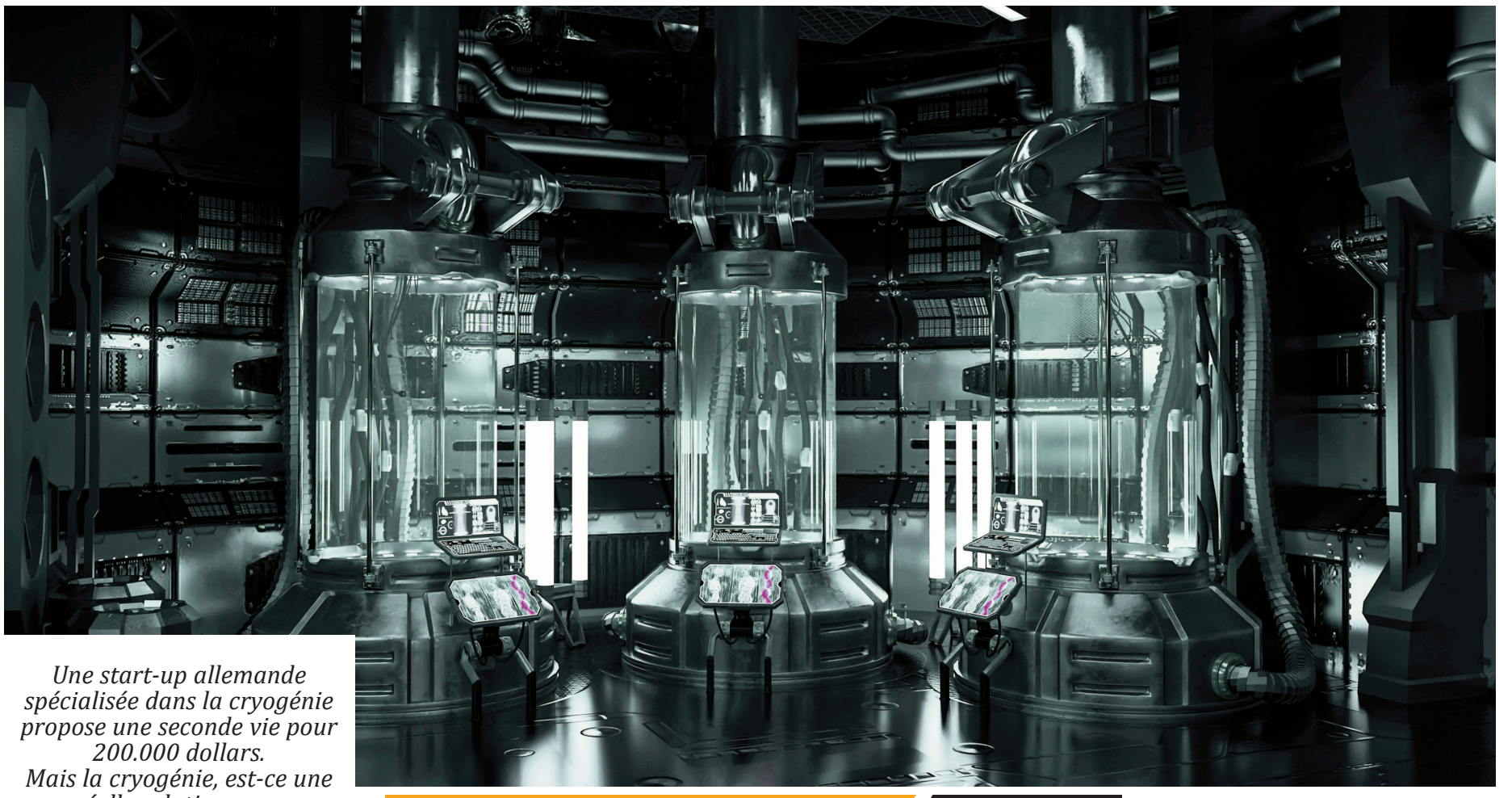
Ask Photos est disponible

Google Photos propose une fonctionnalité bien plus innovante : « Ask Photos ». Grâce à l'IA, les utilisateurs peuvent simplement demander au chatbot de retrouver une photo spécifique, plutôt que de parcourir eux-mêmes des milliers de clichés. Cela simplifie grandement la recherche.

Par exemple, lors de la présentation de cette fonctionnalité pendant la Google I/O, au lieu de saisir le mot clé « plaque d'immatriculation » et de faire défiler toutes les photos, les utilisateurs peuvent désormais demander « Quel est mon numéro de plaque d'immatriculation ? ». Gemini extrait le numéro en utilisant le contexte pour identifier quelle voiture appartient à l'utilisateur.

La fonctionnalité « Ask Photos » est pour l'instant strictement expérimentale et n'est disponible que pour certains utilisateurs américains dans le cadre du programme Google Labs.

Ressusciter pour 200.000 dollars? Une start-up propose de vous ramener à la vie après congélation



Une start-up allemande spécialisée dans la cryogénie propose une seconde vie pour 200.000 dollars. Mais la cryogénie, est-ce une réelle solution pour "ressusciter" ou est-ce une vaste entourloupe?

Tomorrow.Bio est le premier laboratoire de cryogénie d'Europe, dont la mission est de congeler les patients après leur mort et de les ramener un jour à la vie, le tout pour un coût de 200 000 dollars. Jusqu'à présent, ils ont congelé (ou "cryoconservé") "trois ou quatre" personnes et cinq animaux de compagnie, et près de 700 autres ont souscrit à ce programme. En 2025, ils étendront leurs opérations à l'ensemble des États-Unis.

Emil Kendziorra, cofondateur de la start-up et ancien chercheur en cancérologie, a opéré un changement de carrière après avoir constaté que les avancées dans la guérison de la maladie étaient "beaucoup trop lents". Le premier laboratoire de cryogénisation au monde a ouvert dans le Michigan il y a près d'un demi-siècle, déclenchant une scission durable entre ceux qui croient que c'est l'avenir de l'humanité et ceux qui considèrent que c'est une arnaque.

Un concept "absurde"

Et pour cause: personne n'a jamais réussi à réanimer un être humain après une cryoconservation. Si tel était le cas, le résultat pourrait grandement endommager le cerveau. Le fait qu'il n'existe actuellement aucune preuve que des organismes dotés de structures cérébrales aussi complexes que celles des humains puissent être restaurés avec succès rend ce concept "absurde", déclare Clive Coen, professeur de neurosciences au King's College de Londres, dans les colonnes de la BBC.

Ces critiques n'ont toutefois pas entamé les ambitions de Tomorrow.Bio. Une fois qu'un patient a souscrit un contrat avec l'entreprise et qu'un médecin confirme qu'il est dans les derniers jours de sa vie, Tomorrow.Bio envoie une ambulance sur place. Lorsque le patient est déclaré mort, il est transféré dans une ambulance, où la procédure de cryogénisation commence.

La start-up a été motivée par des cas de patients dont le cœur s'est arrêté à des températures glaciales puis a redémarré plus tard.

Un exemple est celui d'Anna Bagenholm, qui a passé deux heures en état de mort clinique lors de vacances de ski en Norvège en 1999, mais a ensuite été réanimée.

Un héritage dépensé pour le pire?

"Le plan", explique Emil Kendziorra, "serait qu'à un moment donné dans le futur, la technologie médicale ait suffisamment progressé pour que le cancer ou la cause initiale du décès du patient soit guérissable, et que la procédure de cryoconservation elle-même puisse être inversée."

Peu importe que l'on réveille le patient dans 50, 100 ou 1.000 ans! Tant que vous maintenez la température, vous pouvez garder le corps en parfait état pendant un temps pratiquement infini

Que cela se produise dans 50, 100 ou 1.000 ans, personne ne peut le prédire. "En fin de compte, cela n'a pas vraiment d'importance", dit-il.

"Tant que vous maintenez la température, vous pouvez garder cet état pendant un temps pratiquement infini", assure Emil Kendziorra.

USA

Incendies de Los Angeles : La pollution de l'air et des cendres toxiques inquiètent les experts

MENACE FANTÔME • A Los Angeles, les feux Eaton et Palisades ont causé une pollution record, des hospitalisations massives et des risques liés aux résidus toxiques.



LE COMTÉ de Los Angeles se retrouve plongé dans une crise environnementale et sanitaire après les deux incendies dévastateurs, Eaton Fire et Palisades Fire. Ces feux de forêt ont généré des niveaux records de pollution atmosphérique, déclenchant des inquiétudes sur leurs effets à long terme, particulièrement dans les communautés défavorisées, explique le Los Angeles Times.

Dès le 8 janvier, des niveaux alarmants de particules fines ont été relevés. À Chinatown, un capteur a mesuré 483,7 microgrammes par mètre cube, un record pour les quatre dernières années. A Pacific Palisades, un autre moniteur a atteint un pic de 1.100 microgrammes, établissant un triste nouveau record depuis l'installation des capteurs en 2021. Ces niveaux dépassent largement les seuils considérés comme sûrs pour la santé humaine.

Une crise sanitaire en cours

Au plus fort des incendies, les hôpitaux ont vu leurs admissions pour des blessures ou une exposition à la fumée multipliées par 16. Parmi les 81 hospitalisations enregistrées, les experts craignent que beaucoup d'autres cas restent sous-évalués. « Nous savons que [la fumée] a des impacts potentiellement mortels, mais cela ne figure pas toujours sur les certificats de décès », explique Alistair Hayden, professeur à l'université Cornell, au quotidien angelin.Les enfants, en particulier, sont les plus vulnérables à cette pollution. Une étude de Stanford réalisée après le Camp Fire de 2018 a révélé que 76 % des enfants asthmatiques avaient subi une crise ou une aggravation de leur état. Les communautés latino-américaines, asiatiques et afro-américaines avaient été les plus touchées, des disparités qui pourraient se reproduire dans les zones affectées par l'Eaton Fire.

Menace environnementale durable

Bien que la fumée des incendies ait commencé à se dissiper grâce aux vents récents, les cendres et débris qui recouvrent de nombreux quartiers représentent une menace persistante. Ces résidus contiennent des produits chimiques toxiques issus de la combustion de maisons, de véhicules et de végétation, avertissent les experts. « Les sites d'incendie peuvent devenir une sorte de décharge de déchets toxiques », a déclaré Chris Field, directeur à l'Institut Stanford Woods pour l'environnement au site Los Angeles Public Press.

« Même les objets précieux peuvent devenir dangereux après avoir touché un incendie », souligne-t-il encore. De son côté, le South Coast Air Quality Management District a émis plusieurs avertissements sur la qualité de l'air, recommandant de porter des masques N95 et de garder les fenêtres fermées. Toutefois, certaines particules, trop grosses pour être détectées par les capteurs, échappent encore aux mesures officielles.

Recherche et prévention

Afin d'en savoir plus, la NASA utilise actuellement des capteurs montés sur des avions pour analyser les zones incendiées et évaluer la toxicité des cendres. Ces technologies, déjà utilisées après des catastrophes comme les attentats du 11-septembre, pourraient fournir des données précieuses pour planifier la phase de nettoyage et réduire les risques pour les résidents. « Ces environnements restent toxiques bien après les incendies », souligne Michael Falkowski, scientifique en écologie terrestre à la NASA.

Une mutation modifiant le fonctionnement des racines offrirait l'espoir de réduire les engrais chimiques

Les plantes de la famille des légumineuses sont capables d'entrer en symbiose avec des microbes du sol pour obtenir des nutriments essentiels. Des chercheurs ont découvert une mutation qui, même chez le blé, s'avère favorable à cette association. De quoi, peut-être, envisager un avenir plus sobre en engrais de synthèse, bien que d'autres approches existent pour y parvenir (John Innes Centre).



Connaissez-vous le sigle "NPK" ? Ces trois lettres désignent l'azote (nitrogen, en anglais), le phosphore et le potassium (Kalium, en allemand), et figurent sur les bouteilles d'engrais de synthèse pour indiquer les proportions respectives de ces éléments, indispensables à la croissance des plantes cultivées. Mais avant l'invention de l'agrochimie, la nature se débrouillait très bien toute seule…

Lorsque les nutriments dont elles ont besoin pour croître se font rares dans le sol, ou bien lorsque ceux-ci se trouvent sous une forme chimique qu'elles ne peuvent assimiler, les plantes sont en effet capables d'entrer en symbiose avec des microbes qui leur apportent, en échange du gîte et du couvert, ces éléments.

Ces partenaires peuvent être des champignons microscopiques ou bien des bactéries, qui prodiguent respectivement à leurs hôtes du phosphore et de l'azote – les fameux P et N. La symbiose avec les bactéries Rhizobia, dites "fixatrices d'azote", est d'ailleurs l'apanage d'une famille de plante en particulier : les légumineuses (pois, haricots et apparentés).

Transférer le superpouvoir des légumineuses aux céréales

Depuis longtemps, les chercheurs en agronomie rêvent de transférer ce superpouvoir des légumineuses à d'autres plantes cultivées, notamment aux céréales, afin de réduire la quantité d'engrais chimiques à apporter dans les champs. D'après une étude publiée le 15 janvier dans la revue Nature, ce n'est peut-être plus qu'une question de temps avant de voir ce dessein se réaliser. Les auteurs de cette étude ont ainsi découvert une mutation dans un gène de la luzerne tronquée (Medicago truncatula) qui reprogramme la voie de signalisation par le calcium au sein de la plante, ce qui a pour effet de renforcer à la fois l'association avec les bactéries fixatrices d'azote et les mycorhizes (nom donné à la symbiose entre un champignon et une racine).

Or, la même mutation génétique chez le blé a pour conséquence de favoriser les mycorhizes ainsi que la colonisation des racines par des Rhizobia, et ce, dans des conditions agricoles, expliquent les chercheurs dans un communiqué du John Innes Centre (Royaume-Uni).

Vers une agriculture "durable" ?

"Il est inattendu et passionnant de voir que la mutation que nous avons identifiée renforce (la) symbiose dans des conditions agricoles, car cela offre la possibilité d'une production agricole durable (…) en réduisant l'utilisation d'engrais inorganiques", a déclaré le Dr Myriam Charpentier, qui a supervisé l'équipe. La chercheuse y voit ainsi un "grand potentiel pour l'avancement de l'agriculture durable." Cependant, l'agriculture fait face à de nombreux défis, en particulier le changement climatique et ses conséquences en termes de multiplication des évènements extrêmes (sécheresses, inondations…).

Si les auteurs de l'étude proposent évidemment de trouver des solutions faisant appel à la génétique, d'autres approches existent.

Certaines techniques écologiques de fertilisation des sols augmentent ainsi le rendement agricole en l'absence d'engrais chimiques, en particulier l'usage de fumier – davantage que du compost – ainsi que le fait de planter une diversité de cultures et de légumineuses, selon une synthèse d'études publiée en 2022 dans la revue Nature Sustainability.

À l'occasion du Salon de l'Agriculture 2024, un collectif de 12 ONG environnementales françaises avait publié sa feuille de route, capable d'assurer "des revenus dignes" au secteur et de "restaurer les écosystèmes naturels" en diminuant par exemple les cultures très consommatrices en eau, ou encore en restaurant les mares et les haies – dont 90 % et 70 % ont respectivement disparu en un siècle.

81 milliards de mètres cubes d'eau: Découverte d'un aquifère géant dans les montagnes et volcans de l'Oregon

81 MILLIARDS de mètres cubes d'eau, un "château d'eau géant" expliquent les scientifiques : c'est ce que contiendrait un aquifère colossal découvert dans les sommets et volcans de la chaîne des Cascades, dans le nord-ouest des États-Unis (Oregon et État de Washington).

Un peu plus de 32 kilomètres cubes : c'est la quantité d'eau que contient le lac Mead, réservoir artificiellement créé à partir du fleuve Colorado, à cheval entre le Nevada et l'Arizona, aux États-Unis.

C'est colossal – à titre de comparaison, le lac d'Annecy contient quant à lui environ 1,22 kilomètre cube d'eau, soit 1,2 milliards de mètres cubes du précieux liquide.

Colossal et vital pour une partie des États-Unis qu'il irrigue – 20 millions de personnes et de vastes surfaces agricoles –, mais fluctuant : si ses niveaux sont revenus vers un volume moins inquiétant pour la vie qui en dépend, ainsi que l'explique Newsweek, ils avaient chuté de manière très inquiétante en 2022. Les aquifères américains, qu'ils soient naturels ou artificiels, sont donc pour cette nation très vorace en H2O d'une importance cruciale. D'où l'importance de l'annonce de cette découverte par des scientifiques dans la chaîne des Cascades, entre l'Oregon et l'État de Washington, au nord-ouest des États-Unis. Cette réserve pourrait être la plus grande de son genre au monde.

Dans les montagnes de l'Oregon, un "lac aux proportions continentales"

Ainsi que le relatent Live Science ou Phys.org, les chercheurs et chercheuses n'ont pas fait que chercher mais ont trouvé, au cœur même des montagnes des Cascades, ce qui est décrit dans un article publié dans Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS) comme une réserve d'eau "aux proportions continentales".

La chaîne des Cascades, explique Wikipedia, ne couvre pas qu'une partie de l'Oregon et de l'État de Washington, mais s'étend également au-delà de la frontière avec le Canada, en Colombie Britannique, et est le fruit de processus volcaniques antédiluviens – le fameux Mont Saint Helens, dont l'éruption catastrophique en 1980 est restée gravée dans les mémoires ou le Mont Rainier sont deux de ses plus hauts sommets.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

"C'est systématique" : le virus du Covid envahit et infecte cette région du cerveau quand on l'attrape

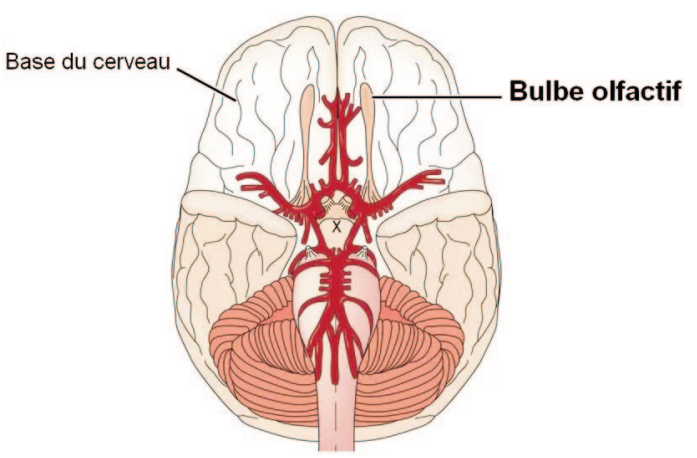
Pour la première fois, des chercheurs français de l'Institut Pasteur ont démontré que le virus du Covid-19 (quel que soit le variant) infecte le système nerveux central dès le début de l'infection.



BIEN-ÊTRE

On savait que le virus du Covid-19 atteignait le cerveau lors d'une infection puisqu'il a été associé à des pertes de goût et d'odorat. De même, chez les personnes qui souffrent de "Covid long", le virus est associé à des symptômes neurologiques persistants tels que la confusion mentale et les troubles de l'attention et de la mémoire. Ce qu'on ne savait pas c'est que le virus original du Covid (détecté à Wuhan) comme ses variants ont la capacité d'envahir et d'infecter le système nerveux central. Une observation mise en évidence "pour la première fois" par des chercheuses et chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Université Paris Cité.

Les chercheurs ont mené leur analyse sur des hamsters infectés par la souche originelle du Sars-Cov-2 et 3 variantes : Gamma, Delta et Omicron/BA.1. Ils ont découvert que le Sars-CoV 2 accède au système nerveux central et y reste pendant la phase aigüe de l'infection. Il infecte alors les bulbes olfactifs, structure située dans la boîte crânienne qui traite les informations olfactives en provenance des neurones de la cavité nasale.



"Dans cette étude, nous montrons que l'infection des bulbes olfactifs est systématique et n'est pas liée à un variant en particulier, ni à une manifestation clinique en particulier, comme la perte d'odorat par exemple" a commenté Guilherme Dias de Melo, premier auteur de l'étude et chercheur dans l'unité Lyssavirus, épidémiologie et neuropathologie à l'Institut Pasteur. En clair, l'infection des bulbes olfactifs n'est pas simplement relative aux patients atteints d'anosmie (perte d'odorat). " L'anosmie et l'infection des neurones sont deux phénomènes décorrélés. (...) Il est tout à fait possible, si on suit ce raisonnement, qu'une infection même asymptomatique soit caractérisée par une diffusion du virus dans le système nerveux" a poursuivi le scientifique.

Symptômes Covid : octobre 2023, rhume, durée, que faire ?

Les symptômes actuels du Covid sont toujours liés à la contamination de variants d'Omicron, comme Eris ou Pirola. L'infection se traduit par une maladie aiguë fébrile, avec des symptômes essentiellement ORL (mal de gorge, rhume).

Le virus du Covid est capable de se déplacer à l'intérieur des neurones

Avec son équipe, ils ont voulu comprendre comment le virus atteignait ces fameux bulbes olfactifs et se sont aperçus qu'il passait par les neurones : "Le virus semble exploiter efficacement les mécanismes physiologiques du neurone pour se déplacer." Les chercheurs souhaitent maintenant étudier la persistance du virus dans le cerveau après la phase aiguë de l'infection et ses conséquences. Est-ce qu'il peut induire une inflammation persistante ? Occasionner des symptômes neurologiques persistants comme l'anxiété, la dépression ou le brouillard mental que décrivent les cas de Covid long ?

Ballon gastrique pour maigrir : prix, à avaler, combien de kilos en moins ?

LE BALLON GASTRIQUE est un traitement de l'obésité qui ne nécessite pas d'opération chirurgicale. La solution est à avaler.

Le ballon gastrique est un ballon à proprement parlé qui s'installe sans chirurgie dans l'estomac pour en occuper une partie et permettre une perte de poids par la satiété et le ralentissement du transit des aliments. L'alimentation peut ainsi être réévaluée, réduite et rééduquée afin de modifier les habitudes alimentaires, et diminuer ainsi significativement la surcharge pondérale. "Le ballon gastrique est un moyen pour aider une personne à perdre du poids, en mangeant moins, mais il doit être intégré dans un programme complet incluant des conseils nutritionnels, de l'activité physique, du soutien psychologique, explique le Dr Vincent Frering, chirurgien digestif à Lyon, sinon quand on va l'enlever, la personne va reprendre son poids." Il est donc essentiel, pour la réussite du traitement "d'aller vers des centres (de chirurgie digestive) qui gèrent le programme de prise en charge globale de l'obésité avec psychologue et nutritionniste." Il existe deux types de ballons :

Le ballon en polyuréthane, en place dans l'estomac pour 4 à 6 mois.

Le ballon en silicone souple installé pour un an.

INDICATIONS : IMC, POUR QUI ?

"Le ballon gastrique est un traitement indiqué chez des patients en surpoids ou obèses, dont l'IMC (indice de masse corporelle) est supérieure à 25 et jusqu'à 35. Au-delà, le patient relève de la chirurgie, indique le Dr Frering. C'est généralement le patient qui en fait la demande, et c'est au médecin de conseiller le type de ballon adapté au patient, en fonction de son IMC et de son expérience."

Le ballon en polyuréthane, en place dans l'estomac pour 4 à 6 mois, est indiqué pour les personnes ayant un IMC compris entre 25/27 et 30-35 et qui ne sont pas parvenu à perdre du poids durablement par d'autres programmes d'amaigrissement médicalisé.

Le ballon en silicone souple, en place dans l'estomac pour une année, est indiqué pour les patients dont l'IMC est compris entre 30 et 35, qui ont essayé d'autres programmes amaigrissants médicalisés sans résultat durable.

Calcul IMC : femme, homme, tableau, poids normal ou pas ?

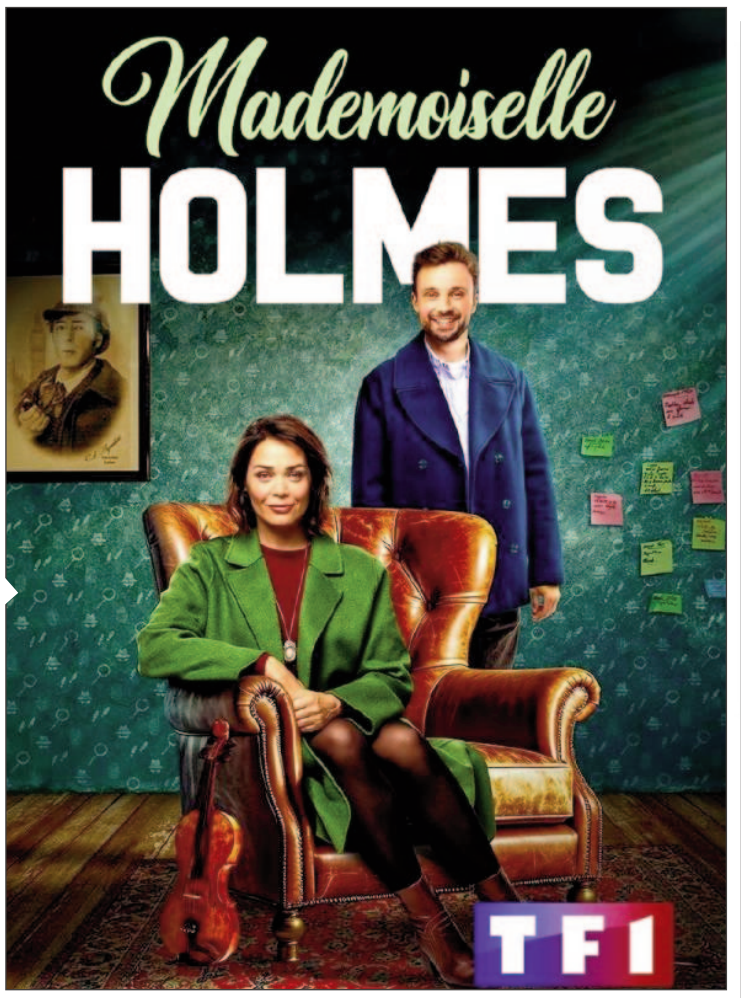
L'indice de masse corporelle aussi appelé "IMC" est un calcul qui permet de savoir si notre corpulence est normale, si on est surpoids, obèse voire en obésité morbide.

POSE : UN BALLON À AVALER

Le ballon en polyuréthane est mis en place sans intervention chirurgicale, ni endoscopie, ni anesthésie. Le patient avale une capsule relié à un petit tuyau (cathéter). La capsule fond une fois dans l'estomac, le ballon est rempli d'eau salée stérile (sérum physiologique) via le cathéter. La quantité de liquide varie, elle est décidée avec le médecin et dépend de chaque patient. La pose est effectuée sous contrôle radiographique. Le ballon se délite environ 4 à 6 mois plus tard et est éliminé par les selles.

"Il existe des ballons gonflés à l'air mais je ne les conseille pas, ils sont inconfortables." Le ballon en silicone souple est inséré dégonflé, "par endoscopie (par la bouche), sous anesthésie générale. Une fois dans l'estomac, il est rempli de liquide salée stérile (sérum physiologique), qui est généralement teintée de bleu de méthylène, ce qui donne une urine verte en indice s'il se perce", précise le chirurgien. Le liquide est introduit par un petit tube de remplissage (cathéter) fixé au ballon qui sera retiré une fois le ballon rempli. "Il existe des ballons gonflés à l'air mais je ne les conseille pas, ils sont inconfortables."

La pose et la dépose du ballon se déroule de la même manière, sous anesthésie générale, en ambulatoire, elles durent moins d'une demi-heure chacune. Le ballon en silicone est placé pour un an. "Au-delà, le silicone du ballon se délite sous l'effet de l'acide chlorhydrique contenu dans l'estomac" explique le médecin, et il n'est plus efficace car l'estomac s'est adapté à sa présence.











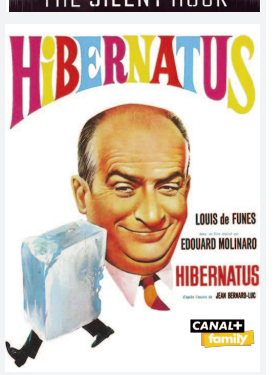


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Série de suspense (2023 - France)
Mademoiselle Holmes

21h05 France 2
Magazine d'information - France 2025
Envoyé spécial

21h00 M6
Jeu (2025 - France)
Pékin express

21h05 CANAL+
Série de suspense États-Unis 2024
Dexter : les origines

20h50 W9
Film d'animation
Etats-Unis - Mexique - 2017
Coco

20h50 CINE + FRISSON
Film d'aventures
Grande-Bretagne - 2007
La dernière légion

21h05 6ter
Téléréalité
France - 2025
Les reines de la route

21h00 CINE + PREMIER
Film d'action - États-Unis 2013
La chute de la Maison Blanche

21h10 C8
Politique 2024
Un an avec Jordan Bardella

21h00 CINE CINEMA
Film policier États-Unis -Canada 2024
The Silent Hour

20h50 CANAL+ family
Comédie fantastique
France - Italie - 1969
Hibernatus

21h15 TMC
Film fantastique
Etats-Unis - 2019
Jumanji : Next Level

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série politique (2015 - France)
Saison 1 - Épisode 1/2/3/4

Baron Noir

Francis Laugier a remporté l'élection présidentielle. Pour autant, il a décidé de ne pas intégrer Philippe dans le gouvernement. Les législatives se profilent et ce dernier craint pour son poste de député d'autant plus qu'il se retrouve mis à l'écart par ses partenaires de gauche à cause de l'affaire Clamex. Laugier demande à Amélie Dorendeu, sa conseillère, de se rendre dans le Nord pour soutenir Michel Bertier, le candidat communiste.

22h50

Série humoristique (2022 - France)
Saison 3 Épisode 1/2/3

Narvalo

Sofiane, de retour dans son quartier d'origine, découvre que Kader, un ancien du quartier, est devenu quasi fou. Ses amis lui racontent les différentes étapes de sa transformation.
Sofiane tente d'obtenir le permis et se retrouve toujours confronté au même examinateur acariâtre et de mauvaise foi qui refuse de le lui accorder. Il faut qu'il trouve enfin une solution pour l'éviter.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:37	12:43	15:48	18:14	19:39
CONSTANTINE	05:42	12:47	15:53	18:20	19:43
ALGER	05:56	13:01	16:08	18:34	19:57
OUARGLA	05:47	12:52	16:04	18:29	19:49
CHLEF	06:03	13:08	16:15	18:41	20:04
MOSTAGANEM	06:08	13:13	16:20	18:46	20:09
ORAN	06:11	13:16	16:23	18:49	20:12

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8121 – JEUDI 20 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	17°	12°
Constantine	18°	4°
Ouargla	20°	9°

DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE À BÉJAÏA

Le projet sera livré en 2026

Retardé en raison de nombreuses oppositions manifestées par les propriétaires terriens, le projet de dédoublement et de modernisation de la voie ferrée reliant Béjaïa à Béni Mansour sur 87 km commence, peu à peu, à se dessiner. Les autorités de wilaya sont en œuvre pour lever toutes les oppositions citoyennes ou le reste afin de mieux avancer dans les travaux de ce projet structurant et très bénéfique pour le développement socioéconomique de la wilaya.

Justement, la majorité des oppositions s'est manifestée dans la haute vallée de la Soummam, allant de Takarietz, Ouzellaguene jusqu'à Tazmalt, en passant par Akbou. Il ressort du compte rendu détaillé, présenté par le directeur des transports lors d'une récente rencontre présidée par le wali Kamel-Eddine Karbouche, que les travaux sont avancés à hauteur de 25%. Et pour mieux cerner les obstacles et les difficultés rencontrés dans l'avancement de cet ouvrage colossal, le rendez-vous a vu la présence de plusieurs parties.

On compte celles impliquées directement et indirectement dans les travaux dont le directeur des transports, le président de l'APW, le directeur général de l'entreprise Cosider, le directeur des travaux publics de wilaya, le chef du projet et représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anserif) et le responsable de l'Agence nationale du transport ferroviaire. La rencontre a vu, aussi, la présence d'un représentant du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa, du procureur général adjoint près la cour de Béjaïa, de deux directeurs centraux au ministère des Travaux publics et infrastructures de base, des chefs de daïra et des responsables au niveau de plusieurs secteurs.

« Cette réunion a été organisée afin d'examiner toutes les difficultés et les carences rencontrées par l'entreprise réalisatrice sur le terrain », a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Des obstacles et oppositions qui ont, particulièrement, été mis en lumière par les intervenants, surtout l'entreprise Cosider, le maître d'ouvrage en l'occurrence, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires et la direction des transports. Pour les autorités, l'occasion est donnée à chacun de connaître tous les détails des difficultés qui restreignent l'avancement du projet avec le rythme tant souhaité, chercher et proposer les voies et moyens de les lever afin de garantir le déroulement normal des travaux, surtout un taux d'avancement appréciable de manière à rattraper, un tant soit peu le retard enregistré jusque-là.



Un projet structurant et bénéfique.

Dans son compte rendu, présenté à l'occasion, le directeur des transports de wilaya est revenu aussi sur les oppositions persistantes de quelques propriétaires terriens, sur lequel le tracé du rail devrait traverser, le taux d'avancement de l'opération d'expropriation, dont les oppositions qui ont pu être levées jusque-là. A ce propos, il a exposé la situation du projet et son avancement dans chaque section ouverte, au niveau de chaque commune relevant les difficultés techniques et les points constituant un frein pour l'avancement du projet ou le déroulement des travaux. Intervenant durant les travaux de la rencontre, le représentant de l'entreprise Cosider s'est engagé à livrer le projet à la fin du premier semestre 2026 si toutes les conditions sont réunies, dont la levée à temps des oppositions.

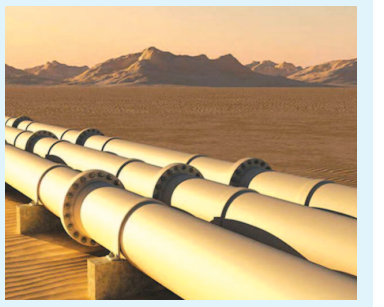
A cet égard, lors d'une intervention sur la Radio locale, il y a quelques temps, M. Karbouche n'avait pas exclu le recours à la justice pour l'expropriation des terrains sur lesquels devraient être réalisée la voie et en témoigne à ce propos, la présence, lors de la dernière rencontre, du procureur général adjoint près de la cour de Béjaïa. « Le premier responsable de la wilaya a invité les intervenants, surtout ceux chargés, directement, de concrétiser les ouvrages de fournir plus d'efforts, de renforcer les ateliers ouverts en moyens humain et matériel et en matériaux nécessaires, afin d'accélérer la cadence des travaux », indique encore la cellule communication de la wilaya.

«Il a, également, rappelé l'impact qu'aura cet ouvrage structurant sur le développement socioéconomique de la wilaya ». Avec la modernisation de cette voie, les trains de transport de voyageurs pourraient rouler à une vitesse de 160 km/h et les trains de transport de marchandises à 100 km/h. La ligne ferroviaire compte 55 ouvrages d'arts dont trois tunnels. Le premier tunnel est situé sur le territoire de la commune de Semaoune. Long de 668 mètres linéaires, ce tunnel permettra d'éviter de nombreuses expropriations et indemnisations assez élevées pour le Trésor public et gagner aussi du temps.

A Sidi Aïch, un second tunnel de 907 mètres linéaires est en phase de creusement, parallèlement à celui de la pénétrante. Un troisième tunnel long de 281 mètres linéaires est prévu aussi à Takarietz, commune de Souk Oufella. « Actuellement, le creusement des trois tunnels prévus sur le tracé avance à pas soutenus, a fait savoir le premier responsable du transport de la wilaya de Béjaïa ». Le taux d'avancement des travaux des tunnels se situe autour des 99%, sachant que plus de 25 km de couloirs ont, jusque-là, été ouverts sur les 87 km de voie au niveau de plusieurs communes.

Les 35 premiers kilomètres seront réalisés parallèlement à l'ancienne voie et les 52 et le reste seront nouvellement construits. La ligne ferroviaire sera électrifiée en 25 KV/50 HZ et sera dotée de tous les moyens de signalisation et de télécommunication modernes. Parallèlement à la modernisation du rail, 13 gares ferroviaires seront réaménagées et une autre nouvelle gare sera construite au niveau des quatre Chemins de Béjaïa, à proximité de la gare routière de Béjaïa.

N. Bensalem



PROJET DU GAZODUC TSGP

L'étude de faisabilité mise à jour dans six mois

L'ÉTUDE de faisabilité du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à relier le Nigeria à l'Algérie via le Niger pour transporter du gaz naturel vers l'Europe, sera mise à jour dans six mois. Cette nouvelle étude dont le coût est estimé à plus d'un million de dollar, sera financée par les trois compagnies pétrolières des trois pays concernés. C'est ce qu'a annoncé hier, Rachid Zerdani, directeur conseiller du PDG de Sonatrach, précisant que «cette étude sera réalisée dans un délai de six mois par le même consultant qui a mené l'étude initiale, à savoir Penspen». Le contrat relatif à la mise à jour de l'étude de faisabilité du TSGP a été signé le 11 février à Alger, à l'issue de la quatrième réunion ministérielle tripartite de suivi du projet. Le consultant chargé de l'étude devra principalement actualiser les modèles d'estimation, tout en tenant compte de l'évolution du marché gazier et de ses perspectives, a souligné le responsable, dans sa déclaration à la radio nationale. Cette nouvelle étude, dont le coût est estimé à plus d'un million de dollars et qui sera financée par les trois compagnies pétrolières nationales des pays concernés (Sonatrach, Sonidep et NNPC), portera sur deux volets principaux : commercial et technique. Le volet commercial concernera les volumes de gaz à exporter depuis le Nigeria ainsi que les perspectives de la demande européenne. Quant au volet technique, il inclura la révision du tracé, les spécifications du gaz exporté, la capacité du gazoduc et le nombre de stations de compression à installer. La mise à jour concernera également le coût d'investissement, selon M. Zerdani insistant sur le fait que l'étude devra intégrer toutes les optimisations possibles pour réduire ce coût. En outre, l'étude couvrira le planning du projet, en précisant la durée nécessaire pour chaque étape, l'impact environnemental (effets sur les zones désertiques, émissions de CO2, etc.), l'impact social, l'évolution des législations relatives aux hydrocarbures dans les trois pays concernés et sur le marché européen. Selon le responsable, cette étude permettra de définir les stratégies d'accélération de la réalisation du projet, afin d'entamer l'exploitation du TSGP dans les meilleurs délais.

S. N.

SAISIE DE PLUS DE 5700 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES À ORAN

Trois individus arrêtés

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la 6e sûreté urbaine d'Oran ont saisi une quantité dépassant 5 738 comprimés psychotropes de type Ecstasy et procédé à l'arrestation de trois trafiquants. Ces derniers ont été présentés devant les juridictions compétentes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de sureté de wilaya.

Dans le cadre de la poursuite des programmes de contrôle sur le terrain et de lutte contre la délinquance urbaine, notamment celle liée au trafic de substances psychotropes, les services de police de la wilaya d'Oran ont pu démanteler un réseau criminel spécialisé dans la commercialisation de comprimés psychotropes de type Ecstasy, lit-on dans le communiqué.

La même source indique que l'opération a abouti à l'arrestation de 3 personnes, parmi lesquelles une femme, dont l'une fait l'objet d'un mandat d'arrêt, et à la saisie de 5 738 comprimés de drogues dures ainsi qu'une somme d'argent provenant de leur activité criminelle. Cette opération fait suite à des informations reçues par les enquêteurs sur l'activité du dealer principal, qui utilisait sa maison comme lieu de stockage de ces comprimés, ajoute le texte.

Après avoir suivi et surveillé son activité suspecte et accompli toutes les procédures légales auprès du procureur du tribunal d'El Othmania près la cour d'Oran qui a émis un mandat de perquisition et d'arrêt, les investigations ont révélé la complicité de deux autres personnes impliquées dans cette affaire, souligne le texte. Les individus arrêtés ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes, a conclu le communiqué.

Brahim Mazi